

LES CAHIERS

DE LA DÉFENSE CIVILE NON-VIOLENTE

SOMMAIRE

- Histoire de la défense civile non-violente : notions, recherches, expériences
- 40 thèses pour une sécurité collective basée sur la défense civile non-violente
- La résistance civile ukrainienne face à la guerre

CAHIER N° 1 | JUIN 2026



CENTRE DE
RESSOURCES
sur la NON-VIOLENCE

LES CAHIERS

DE LA DÉFENSE CIVILE NON-VIOLENTE

SOMMAIRE

- Histoire de la défense civile non-violente : notions, recherches, expériences
- 40 thèses pour une sécurité collective basée sur la défense civile non-violente
- La résistance civile ukrainienne face à la guerre

CAHIER N° 1 | JUIN 2026



CENTRE DE
RESSOURCES
sur la NON-VIOLENCE

LES CAHIERS de la défense civile non-violente

Cahiers n° 1 – Juin 2026

Publication semestrielle

Éditée par le Centre de ressources sur la non-violence

2 allée du Limousin

31770 Colomiers

nonviolence.mp@gmail.com

<https://ressourcesnonviolence2.fr>

Directeur de la publication :

Alain Refalo

ISSN : demande en cours

Dépôt légal : Juin 2026

URL de la publication : <https://ressourcesnonviolence2.fr/les-cahiers-de-la-defense-civile-non-violente/>

@Centre de ressources sur la non-violence, 2026

Toute reproduction, même partielle, est autorisée sous réserve de mentionner la source et les auteurs.

LES CAHIERS de la défense civile non-violente

LES CAHIERS de la défense civile non-violente, publication éditée par le Centre de ressources sur la non-violence, ont pour vocation de valoriser et de diffuser les recherches consacrées aux formes de sécurité non armée, à la défense civile non-violente et aux capacités de résilience démocratique des sociétés.

Ils entendent ainsi contribuer au débat public sur la politique de défense en soulignant la pertinence des alternatives civiles de sécurité fondées sur la participation citoyenne, la résistance non-violente et la préparation des sociétés aux crises et aux menaces.

LES CAHIERS publient des travaux issus du Centre de ressources sur la non-violence, mais également de chercheurs, praticiens et partenaires associatifs français et internationaux engagés dans l'étude des alternatives à la défense militaire classique.

Ils s'adressent aux étudiants, chercheurs, responsables associatifs, élus, acteurs institutionnels, militaires, et plus largement à toutes les personnes intéressées par les stratégies de défense non armée et les approches civiles de la sécurité.

Par cette initiative, le Centre de ressources sur la non-violence, association indépendante de toute obédience politique ou religieuse, souhaite contribuer à structurer un champ de recherche encore peu développé en France.



LES CAHIERS
DE LA DÉFENSE CIVILE NON-VIOLENTE
n° 1 – Juin 2026

----- **SOMMAIRE** -----

Éditorial p. 7

Histoire de la défense civile non-violente : notions,
recherches, expériences p. 9

40 thèses pour une sécurité collective basée sur
la défense civile non-violente p. 33

La résistance civile ukrainienne face à la guerre p. 43

Deux fictions fondatrices de la résistance civile :
Nuits noires (Steinbeck) et *Le silence de la mer* (Vercors) p. 65

Publications p. 71

Éditorial

Pourquoi *LES CAHIERS de la défense civile non-violente* ?

À l'heure où les guerres se multiplient, où les tensions géopolitiques s'intensifient et où les sociétés européennes renouent avec les logiques de réarmement, la réflexion sur les alternatives à la défense militaire demeure, en France, singulièrement marginale. La sécurité continue d'être pensée presque exclusivement à travers le prisme des armements, de la dissuasion et des capacités militaires, comme si la protection des sociétés ne pouvait relever que de la force armée.

Pourtant, depuis plus d'un siècle, chercheurs, mouvements citoyens, responsables politiques et acteurs de terrain ont développé une autre conception de la sécurité collective : la **défense civile non-violente (DCNV)**. Fondée sur la résistance civile organisée, la non-coopération avec un agresseur, la résilience des populations et la défense des institutions démocratiques, cette stratégie constitue un champ de réflexion et d'expérimentation bien plus riche qu'on ne l'imagine souvent.

De nombreux travaux existent à l'étranger — notamment dans les pays nordiques, baltes, anglo-saxons ou d'Europe centrale — sur les formes de résistance civile, les capacités sociétales de défense, les politiques de résilience démocratique ou les dynamiques de mobilisation non-violente face aux occupations, aux coups d'État ou aux menaces hybrides. En France, cependant, les lieux de recherche, de débat et de diffusion consacrés à ces questions demeurent rares. La défense civile non-violente reste encore trop souvent méconnue, caricaturée ou renvoyée à une posture morale supposée impuissante, alors même qu'elle soulève des enjeux stratégiques majeurs.

C'est pour contribuer à combler ce manque que naissent aujourd'hui ***Les Cahiers de la défense civile non-violente***.

Ces *Cahiers* ont pour ambition de constituer un espace de réflexion, de recherche et de débat autour des enjeux théoriques, historiques, stratégiques et pratiques de la défense civile non-violente. Ils accueilleront des travaux de fond, des analyses doctrinales, des retours d'expériences historiques ou contemporaines, des études internationales, des entretiens, des notes de lecture et des contributions de chercheurs, praticiens et citoyens engagés dans la réflexion sur les alternatives de sécurité.

Comment penser aujourd'hui une sécurité réellement protectrice des populations, des institutions démocratiques et des libertés fondamentales ? Et comment développer, au sein même des sociétés, des capacités de résistance susceptibles de faire face aux

agressions, aux occupations, aux déstabilisations ou aux dérives autoritaires ? Telles sont les questions auxquelles nous nous efforcerons d'apporter des éléments de réponse, dans un esprit d'ouverture.

Ce premier numéro pose quelques jalons essentiels. Il propose d'abord un retour sur **l'histoire et les concepts de la défense civile non-violente**, avant d'esquisser, à travers **quarante thèses**, les bases d'une sécurité collective fondée sur la participation citoyenne et la résistance civile. Enfin, l'étude consacrée à **la résistance civile ukrainienne** face à la guerre montre combien, même dans les contextes les plus tragiques, les sociétés développent des formes de résistance non armée dont l'importance stratégique demeure largement sous-estimée.

Nous formons le vœu que ces *Cahiers* contribuent, modestement mais résolument, à ouvrir un débat devenu nécessaire : celui des conditions d'une **sécurité post-militaire**, fondée sur la force des sociétés, la vitalité démocratique et la capacité collective de résistance.

Alain Refalo

Directeur de publication

Histoire de la défense civile non-violente

notions, recherches, expériences

Alain Refalo

Militant-chercheur, Centre de ressources sur la non-violence

Ce texte a été publié une première fois en décembre 2025 sur le site du Centre de ressources sur la non-violence. Il a été légèrement actualisé pour cette édition.

Avertissement : les titres des ouvrages en langue étrangère sont donnés en français dans le texte, et dans la langue originale en note de bas de page.

L'idée de défense civile non-violente, conçue comme alternative ou complément à la défense militaire, possède une histoire déjà longue.¹ Elle s'est développée par étapes successives, nourries des expériences de résistance civile du XX^e siècle. Son essor véritable commence dans les années soixante, à un moment où la course aux armements nucléaires fait peser une menace inédite sur la paix mondiale. De nombreux travaux, conférences et initiatives gouvernementales voient alors le jour. Le présent texte propose un panorama international de cette évolution, essentiellement centré sur l'Europe. L'auteur est preneur de tout complément permettant d'enrichir ce document, forcément incomplet.

1. L'émergence de l'idée de défense non-violente

L'idée d'une défense collective non-violente (sous diverses appellations) date très certainement du milieu du XIX^e siècle. Le premier à l'évoquer est Elihu Burritt (1810-1879), un activiste social abolitionniste et pacifiste qui sera nommé par le président Lincoln Consul des États-Unis en Angleterre à Birmingham (de 1865 à 1870). Dans son traité sur *Le pouvoir de la résistance passive*² (1852), il exprime sa conviction que cette forme de lutte constitue « une puissance irrésistible lorsqu'elle s'oppose à l'oppression, qu'elle vienne de l'étranger ou de l'intérieur »³. Il précise que la nation en butte à une agression extérieure « défend son territoire, ses règles, son honneur et sa dignité par la seule force de sa volonté, et triomphe ». L'écrivain russe Léon Tolstoï (1828-1910), dont les écrits spirituels et politiques

1 Ce document est redevable pour une part du texte de Gene Keyes, « Nonviolent Common Defense : The biography of an idea », extrait de sa thèse *Strategic Nonviolent defense in theory : Denmark in practise*, New York University, Toronto, Ontario, 1978, ainsi que de l'article de Philip Bogdonoff, « Civilian-Based Defense : A short history of a Nonviolent alternative to war », in *Civilian-Based Defense : News Opinion*, november 1982, pp. 3-5.

2 *The power of the passive resistance* [1852], in Elihu Burrit, *Thoughts and things at home and abroad*, Boston, Phillips, Sampson and company, 1856. Ce texte est reproduit partiellement dans l'ouvrage *Nonviolence in America, a documentary history*, édité par Lynd Staughton et Alice Lynd, Orbis Books, 2018, p 26-28.

3 *Ibid*, p. 27.

ont fortement influencé Gandhi, a l'intuition d'une résistance sans violence efficace face à une invasion militaire dans sa nouvelle *Ivan l'imbécile* (1885).⁴

Le philosophe britannique Bertrand Russell (1872-1970) est l'un des tout premiers à exposer l'idée d'une résistance non-violente concertée par une désobéissance généralisée contre une éventuelle invasion allemande de l'Angleterre. En 1915, dans un important article intitulé *La Guerre et la non-résistance*⁵, Russell, inspiré par les thèses des Quakers et Tolstoï, défend cette idée avec force tout en critiquant le recours aux armements. « Si elle était délibérément adoptée par la volonté d'une nation entière, écrit-il, avec le même degré de courage et de discipline que celui qui se manifeste aujourd'hui dans la guerre, la résistance passive pourrait constituer pour ce qui est bon dans la vie d'une nation une protection bien plus parfaite que les armées et les marines de guerre ne le pourront jamais, sans exiger les carnages, les dévastations et l'accumulation de brutalités qu'implique la guerre moderne .»⁶

Gandhi commence à réfléchir sur les possibilités d'une défense nationale par la résistance non-violente dès 1931. Il recommande une politique de défense non-violente à la Suisse en 1931⁷, à l'Abyssinie en 1935, à la Tchécoslovaquie en 1938 et à la Grande-Bretagne en 1940. Toutefois, le Parti du Congrès en Inde rejettera sa proposition de défense non-violente en 1939, puis en 1940. Il est à noter également qu'en octobre 1940, le journal américain grand public *Liberty* publie un article de Gandhi, « L'Inde peut-elle être défendue ? De nouvelles armes contre l'envahisseur ! »⁸ dans lequel il présente ce qu'est la défense non-violente.

Dans *Le pouvoir de la non-violence*⁹ (1934), Richard Gregg suggère la résistance non-violente comme un « substitut à la guerre » et établit des comparaisons entre la stratégie militaire et la stratégie non-violente. L'année suivante, Barthélémy de Ligt dans *Pour vaincre sans violence*¹⁰ (1935) élabore un plan de campagne contre toute guerre et toute préparation à la guerre. En 1937, l'universitaire américain quaker, Kenneth Boulding (1910-1993), dans *Les chemins de la gloire : une nouvelle façon de faire la guerre*¹¹, développe le besoin d'un substitut à la guerre et propose la résistance non-violente comme alternative. Il est probablement le premier à utiliser l'expression « transarmement ».

Toujours avant la Seconde Guerre mondiale, il faut signaler des publications issues de divers mouvements pacifistes ou non-violents qui ont eu un impact et suscité des débats et controverses. L'éducatrice américaine Jessie Wallace Hughan, fondatrice et première secrétaire de la Ligue des Résistants à la Guerre (en 1923), publie en 1939 *Si nous devions*

4 Léon Tolstoï, *Histoire d'Ivan l'imbécile* [1885], in *Les œuvres littéraires de Tolstoï*, vol. 11, Ed. Rencontre, Lausanne, 1961..

5 Bertrand Russell, « La guerre et la non-résistance », *The Atlantic Monthly*, août 1915, in *Le pacifisme et la révolution, Écrits politiques* (1914-1918), Agone, 2014, p. 62-80.

6 *Ibid*, p. 79.

7 Le 10 décembre 1931, lors d'un meeting à Genève. *The Collected works of Mahatma Gandhi*, vol. 54, p. 284-285.

8 Liberty, « Can India be defended ? New weapons against the invader ! », 1940-August-17, p. 25-26.

9 Richard Gregg, *The power of nonviolence*, J.B. Lippincott, Philadelphia, 1934.

10 Barthélémy de Ligt, *Pour vaincre sans violence*, Ed. Mignolet et Storz, 1935.

11 Kenneth Boulding, *Path of Glory : a new way with war*, Friends Book Center, London, 1937.

*être envahis : face à une hypothèse fantastique*¹², une série d'articles dans lesquels elle soutient que la résistance non-violente serait plus efficace que le recours à la puissance militaire en face d'une invasion armée. Au pays de Gandhi, le poète, dramaturge et journaliste indien Krishnalal Shridharani (1911-1960), qui a participé à la marche du sel et a été emprisonné, publie en 1939 *Guerre sans violence*¹³ un livre qui a eu un impact important sur le mouvement américain des droits civiques. C'est une présentation complète des potentialités du *satyagraha* qu'il expose comme une alternative efficace à la guerre classique. Dans ces années-là, le pacifiste américain Abraham Johan Muste, d'inspiration quaker, est également l'un des théoriciens et activistes les plus en vue sur la non-violence. En 1940, il publie *La non-violence dans un monde agressif*¹⁴, dans lequel il défend notamment le désarmement unilatéral et la résistance par la non-coopération non-violente face à un envahisseur.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'idée de défense non-violente à l'échelle d'un pays va connaître de nouveaux développements. Elle est d'abord portée par des militants pacifistes américains, comme Cecil Hinshaw, président du William Penn College, auteur de *La résistance non-violente : le chemin d'une nation vers la paix*¹⁵ (1956), Lyttle Bradford, auteur de *Défense nationale par la résistance non-violente*¹⁶ (1959) ainsi que par Ralph Bell, auteur de *Alternative à la guerre*¹⁷ (1959). En langue française, le premier écrit sur le sujet émane du Secrétaire général du Service Civil International, le suisse Ralph Hegnauer qui publie en 1960 *Le combattant non-violent, les possibilités d'une résistance non militaire*¹⁸. Cet historique montre clairement que la réflexion sur la défense civile non-violente a été impulsée par des militants engagés dans des luttes non-violentes, souvent dénommés « pacifistes » du fait de leur opposition à la guerre ou à la course aux armements nucléaires.

2. Les pionniers de la recherche sur la défense non-violente

Le tournant décisif viendra d'un militaire anglais, Stephen King-Hall, auteur en 1958 de *Défense à l'ère nucléaire*¹⁹. Sa critique de la défense militaire et des armes nucléaires a un grand impact, du fait qu'elle émane d'un expert et d'une autorité en matière de stratégie militaire. Il propose que le Grande-Bretagne renonce aux armes nucléaires, limite fortement ses forces militaires conventionnelles et se prépare à la résistance non-violente.

12 Jessie Wallace Hughan, *If We Should Be Invaded : Facing a Fantastic Hypothesis*, War Resisters League, New-York, 1937.

13 Krishnalal Shridharani, *War without violence, A Study of Gandhi's Method and its Accomplishments*, Victor Gollancz, London, 1939.

14 A.J. Muste, *Non-violence in an aggressive world*, Harper and Brothers, 1940.

15 Cecil Hinshaw, *Nonviolent Resistance : A Nation's Way to Peace*, Wallingford, Pennsylvania : Pendle Hill pamphlet, 1956.

16 Lyttle Bradford, *National Defense Thru Nonviolent Resistance*, Chicago, Shahn-ti Sena, 1958.

17 Ralph Bell, *Alternative to War*, London, James Clarke, 1959.

18 Ralph Hegnauer, *Le combattant non-violent, les possibilités d'une résistance non militaire*, Conseil Suisse de la Paix, 1960.

19 Stephen King-Hall, *Defence in the nuclear age*, Victor Gollancz, London, 1958. Cet ouvrage a été publié en français sous le titre *Défense nucléaire non-sens militaire*, aux Éditions de la Croix-du-Sud (Genève, 1984) et par la revue Alternatives Non-Violentes (n° 50, décembre 1983).

En conclusion de son opuscule, il affirme sa conviction que « la préparation de la nation à la résistance non-violente et à l'attaque psychologique de l'occupant devrait constituer l'objectif principal de la défense civile »²⁰. Les débats provoqués par les propositions de King Hall marque un tournant dans la prise en compte de l'idée de défense civile non-violente.

Plusieurs chercheurs « pionniers » vont alors proposer une réflexion nouvelle sur la résistance civile appliquée à un système de défense nationale. L'américain Gene Sharp, dès 1958, commence à publier une série de travaux sur l'action non-violente, la résistance civile et la défense non-violente. Le tout premier, publié dans la revue *Peace News*, s'intitule « La tyrannie n'a pas pu les apaiser ! Comment les enseignants norvégiens ont vaincu Quisling pendant l'occupation nazie et ce que cela signifie pour la défense non armée aujourd'hui »²¹. Parmi ses premiers travaux sur la défense non militaire, il faut signaler *L'équivalent politique de la guerre : la défense civile*²² (1965) et *Explorer les alternatives non-violentes*²³ (1970). Le norvégien Johan Galtung développe l'idée de défense non-violente dans une perspective plus politique et plus systématique dans *Defense sans système militaire*²⁴ (1959). Théodore Ebert, en Allemagne, édite en 1962 une brochure²⁵ dans laquelle il présente plusieurs idées sur la préparation et l'organisation de ce qu'il nomme une « armée civile non-violente ». Adam Roberts, professeur à l'université d'Oxford, publie un livre important, plusieurs fois réédité et augmenté, *La résistance civile en tant que défense nationale*²⁶ (1963).

Ces premiers travaux aboutissent en septembre 1964, à une rencontre internationale à Oxford de spécialistes de la défense consacrée à la « *civilian defence* » (défense civile), conférence précédée d'un numéro spécial de la revue *Peace News* sur ce sujet. Il en sortira un ouvrage collectif en 1967, sous la direction d'Adam Roberts, *La stratégie de la défense civile*²⁷, qui restera longtemps l'ouvrage de référence sur la question. Il est à noter que dans sa contribution²⁸, l'historien et stratège militaire britannique Basil Henry Liddell Hart (1895-1970) rend compte des témoignages des généraux allemands qu'il avait rencontrés après la Seconde Guerre mondiale soulignant qu'ils avaient été déconcertés par les formes non-violentes de résistance et qu'ils étaient soulagés lorsque celles-ci étaient mélangées à des

20 Stephen King-Hall, « Défense nucléaire non-sens militaire » (1958), in *Alternatives Non-Violentes*, n° 50, décembre 1983, p. 42.

21 Gene Sharp, « Tyranny could not quell them, The story of non-violent resistance by the teachers of Norway under nazi occupation and its meaning for unarmed defence », *Peace News*, 1958. Édité en français (traduit par P. Sempé) par la Communauté de recherche et d'action non-violente d'Orléans sous le titre *Résistance non-violente en Norvège sous l'occupation nazie*.

22 Gene Sharp, *The political equivalent of war – Civilian defence*, New York, Carnegie Endowment for International Peace, 1965.

23 Gene Sharp, *Exploring Nonviolent alternatives*, Porter Sargent, 1970.

24 Johan Galtung, *Forsvar uten militaervesen. Et pasifistisk grunnsynn*, Folkereising Mot Krig, Oslo, 1959.

25 Theodor Ebert, *Die Gewaltfreie Zivilarmee. Stimme der jungen Generation*, Stuttgart, 1962 - Theodor Ebert, *Strategie des zivilen gewaltfreien Kriegeres*, Gewaltfreie Zivil-Armee, Stuttgart, 1964.

26 Adam Roberts, *Civilian Resistance as a National Defence*, Pelican Books, England, 1963, Penguin Books, 1969.

27 Adam Roberts (Ed.), *The strategy of civilian defence. Non-violent Resistance to Aggression*, Faber and Faber, London, 1967.

28 Basil Liddell Hart, « Lessons from resistance movements » in *The strategy of Civilian Defense*, London, op. cit., p. 205. Voir aussi Basil Henry Liddell Hart, *L'alternative militaire, Deterrent ou défense*, La Table ronde, 1961.

formes de guérilla. Ils pouvaient alors réprimer indistinctement les deux formes de résistance.

D'autres conférences vont suivre. En septembre 1967, un suivi de la conférence d'Oxford de 1964 a lieu à Munich, organisée par l'Association des scientifiques allemands, qui aboutira à la mise en place d'un groupe de travail sous la direction de Théodor Ebert. Le terme de « transarmement » commence à être mis en avant, en opposition au « désarmement », pour souligner qu'il ne s'agit pas de laisser un pays sans défense, mais de passer progressivement d'un système de défense à un autre. L'année suivante, se tient en Suède une conférence sur les formes de lutte non-militaires. A cette occasion, certains membres du Parti Social-Démocrate au pouvoir marquent leur intérêt pour cette forme de défense. En 1969, paraît un ouvrage collectif suédois *Une politique de paix, la résistance civile*²⁹, qui défend l'idée, radicale, que la Suède peut passer de la puissance militaire à la résistance civile.

La surprenante résistance civile non-violente des Tchécoslovaques à l'invasion soviétique en 1968 va susciter un intérêt qui ira croissant pour cette nouvelle notion, tant parmi les responsables politiques et militaires, notamment dans les pays scandinaves, que parmi les mouvements non-violents. La mise en échec pendant six jours des projets politiques de l'agresseur soviétique du fait de la résistance civile improvisée des Tchèques a frappé les esprits.³⁰ Celle-ci fournit une matière première précieuse pour penser et préparer une résistance planifiée nationale face à l'invasion d'un territoire par une armée étrangère. Ainsi, à la fin des années soixante, plusieurs gouvernements ou instituts de recherche sur la sécurité, notamment en Suède, au Danemark, en Norvège et aux Pays-Bas, marquent leur intérêt pour la défense civile non-violente. Toutefois, bien que dans ces milieux institutionnels, la défense civile non-violente ne soit pas envisagée comme une alternative à la défense militaire, mais comme un complément, aucun de ces pays n'a pris l'initiative de mettre en place les premiers éléments structurants d'une défense civile non-violente.

3. Recherches institutionnelles et intérêts des gouvernements en Europe pour la défense non-violente : tour d'horizon

La Suède est incontestablement en pointe sur cette thématique. Pendant dix années, le gouvernement va commander plusieurs travaux de recherche sur la défense civile. En 1970, l'Institut Suédois de Recherche sur la Défense Nationale demande à Adam Roberts une recherche approfondie qui sera publiée à Stockholm en mars 1972 avec une traduction anglaise en septembre 1972³¹. L'auteur montre dans ce rapport que, d'une part, la résistance civile peut devenir une composante du système de défense global de la Suède, d'autre part, si elle ne peut remplacer totalement le système de défense militaire, la

29 Hedtjärn Tryggve, Höglund Bengt, Liedén Lennart; & Liedén Åsne, *Fredspolitik — Civilmotstånd (Politics of Peace — Civilian Defence)*. Stockholm: Aldus, 1969.

30 Jean-Marie Muller consacre un chapitre entier à cette résistance civile dans *Vous avez dit « Pacifisme » : de la menace nucléaire à la défense civile non-violente*, Cerf, 1984, pp. 283-294.

31 Adam Roberts, *Total defence and civilian resistance ; problems of Sweden's security policy*, The Research of Swedish National Defence, Stockholm, 1972.

résistance civile peut être employée en certaines circonstances où elle se montrera davantage efficace que la défense militaire. Il est à noter qu'en août 1972, le ministre suédois de la défense assiste à la conférence d'Uppsala sur les formes de lutte non militaires, ce qui lui vaudra des critiques de la part de ceux qu'inquiètent cet intérêt pour des formes de défense non conventionnelles.

Un second rapport commandé en 1974 par le même institut suédois est publié par Adam Roberts en 1976³². L'auteur développe les méthodes de résistance civile qui ont déjà été expérimentées dans de nombreux conflits du XIX^e et du XX^e siècle et en tire des leçons pour la mise en œuvre d'une défense civile non-violente. Une troisième recherche, toujours réalisée par Adam Roberts, concerne la position de la résistance civile dans le cadre du droit international. Elle sera publiée en 1980³³.

La même année, le ministère de la Défense suédois crée une Commission sur la résistance, un groupe ad hoc comprenant des représentants du ministère et un expert indépendant, Lennart Bergfeldt qui signera le rapport « sur les formes complémentaires de résistance » remis au ministre de la défense en février 1984³⁴. La tâche assignée à la Commission était d'étudier et de définir les formes de résistance non-militaire pouvant apparaître sur un territoire occupé par l'ennemi et qui pourraient compléter le système de défense de la Suède. L'une des préconisations du rapport est de donner une place à la résistance non militaire dans le système de « défense totale » suédois. A cet effet, la Commission suggère que soit créée une Commission permanente de la résistance non militaire, travaillant en collaboration avec la division « défense civile » du Ministère de la Défense, et dans laquelle les mouvements associatifs seraient représentés.

Le Parlement suédois vote en 1986 la création d'une Commission spéciale pour la résistance non-militaire. Incorporée au ministère de la Défense, elle porte ses premiers efforts sur des actions de sensibilisation et de formation, et sur l'organisation de nouvelles recherches. En 1990, une conférence a lieu à Stockholm sur « Résistance non-militaire, composante possible d'une défense dissuasive ? ». Le ministre de la Défense propose de commencer le lancement des préparatifs pour une mise en place effective de la résistance non-militaire. En 1994, la Commission est intégrée au sein de l'Agence nationale de défense psychologique. Toutefois, au fil des ans, la résistance civile non armée sort progressivement des radars de la défense globale suédoise, même si la défense civile demeure une composante importante de la défense totale du pays. Celle-ci a même été renforcée depuis 2014 (invasion de la Crimée par la Russie), mais il s'agit davantage de la protection civile de la population et des mesures concrètes pour survivre en temps de guerre.

En Norvège, dès 1967, l'Institut norvégien de recherche sur la défense publie une étude³⁵

32 Adam Roberts, *The technique of civilian resistance*, Research Institute of Swedish National Defence, Stockholm, 1974.

33 Adam Roberts, *Occupation, Resistance and law*, Research Institute of Swedish National Defence, Stockholm, 1980.

34 Un résumé de ce rapport, rédigé par L. Berfeldt, est paru dans *Alternatives Non-Violentes*, n° 55, Printemps 1985, p. 2-14.

35 Johan Jorgen Holst, Fjaerli Eystein et Ronning Harald, *Ikke-Militaert Forsvar og Norsk Sikkerhetspolitikk*, Kjeller, Norvège, Forsvarets Forskninginstitut, 1967. Voir aussi Johan Jorgen Holst, *Civilian -Based Defense in a new era*, The Albert Einstein Institution, 1990.

sur le rôle possible de la défense civile dans la politique de sécurité globale de la Norvège. En 1974, le Parlement institue une commission pour notamment réaliser une évaluation comparée de divers types de défense (militaire et non militaire). Dans le rapport *Défense non-militaire et sécurité de la Norvège* qui est publié en 1978, la Commission définit la défense non-violente comme « l'usage par les citoyens, d'armes politiques, psychologiques, sociales et économiques capables de répondre à deux objectifs principaux : maintenir la souveraineté nationale en temps de guerre, et combattre une attaque armée »³⁶. Malgré des recommandations pratiques pour la mise en place d'une défense non armée, le rapport émet de fortes réserves sur le fait qu'elle puisse devenir un système complet de défense.

En Finlande, la Commission de planification de la défense psychologique, sous tutelle présidentielle, publie en 1971 une étude sur les possibilités offertes par les méthodes de résistance sans armes. La Commission rejette l'idée d'une substitution complète, mais reconnaît l'utilité d'ajouter une composante non-violente à la politique de défense globale à prédominance militaire. Malgré des recommandations visant à établir des plans et des préparatifs de résistance, et malgré une deuxième étude en 1975, aucune décision politique ne sera prise en ce sens.

Au Danemark, le ministère du Désarmement et de la Culture demande à l'Institut de recherche sur la paix et les conflits de Copenhague de rédiger une présentation d'ensemble des recherches sur la défense non militaire. Celle-ci a été publiée en anglais en 1974 sous le titre *Guerre sans armes*³⁷, par Anders Boserup et Andrew Mack. Ce rapport ne sera pas suivi d'effet.

Aux Pays-Bas, en 1975, le Ministère de l'Éducation et des Sciences prend l'initiative de créer un groupe de travail ad hoc, comprenant des représentants des ministères des Affaires étrangères, de la Défense, de l'Intérieur, de la Justice, de l'Éducation, sous la direction du professeur Johan Niezing. Si l'intitulé du projet « Promotion de la recherche au sujet de la résolution nonviolente des conflits » paraît assez général, il comprend cependant la question de savoir si la défense civile peut partiellement ou complètement remplacer la défense militaire et / ou la compléter. Il est à souligner que ce rapport³⁸, publié en 1978, soulève une question théorique majeure dans la réflexion sur la défense civile non-violente et met en évidence deux positions idéologiques : la position *fonctionnaliste* ou *instrumentale* qui cherche à trouver une alternative à un instrument (la guerre) et la position *structuraliste* pour laquelle le concept de défense civile est indissociable de la structure de la société en général, ce qui signifie qu'un changement radical de la défense militaire à la défense civile n'est pas possible sans changements sociaux importants. Un autre groupe de travail voit le jour en septembre 1977 pour poursuivre la recherche, composé d'experts de plusieurs pays, tels Johan Galtung, Théodor

36 *Défense civile : 15 ans de recherche*, Fiches documentaires pour une autre défense, n° 34, 4ème trim. 1988.

37 Anders Boserup, Andrew Mack, *War without weapons : non-violence in national defence*, Frances Pinter, London, 1974.

38 Une présentation de ce rapport a été faite par Hylke Tromp, « The Dutch Research Project on Civilian Defence, 1974-1978 : An Inquiry into Alternative Security and Non-violent Conflict Resolution », *Bulletin of Peace Proposals*, n° 4, 1978. Une traduction française a été publiée dans *Alternatives Non-Violentes*, n° 33, avril 1979, p. 36-43.

Ebert, Adam Roberts et Gene Sharp, mais n'aboutit finalement à rien de concret du fait des changements politiques aux Pays-Bas, si ce n'est à faire dix recommandations, en 1982, sur des sujets qui mériteraient une recherche approfondie.

4. Autres initiatives et publications indépendantes

Dans les années 70, des conférences internationales sont organisées afin de maintenir active la recherche et l'intérêt pour ce nouveau type de défense : en Finlande (Tampere, octobre 1970) , en Suède (Uppsala, 1972), en Belgique (Bruxelles, 1976), en Norvège (Oslo, 1978), à Omaha, Nebraska, États-Unis (1978 et 1982), à Anvers (1980). La conférence de Bruxelles aboutit à une nouvelle publication collective sous la direction de Gustav Geeraerts, *Les possibilités d'une défense civile en Europe de l'Ouest*³⁹ (1977).

L'un des auteurs les plus essentiels et les plus prolifiques sur la question est sans conteste l'américain Gene Sharp (1928-2018), auteur en 1973 d'une monumentale somme sur l'action non-violente⁴⁰ et fondateur en 1983 de l'Albert Einstein Institution. Parmi les ouvrages les plus importants de Sharp sur la défense civile non-violente, signalons *Rendre l'Europe invincible : le potentiel de la dissuasion et de la défense civiles*⁴¹ (1985) et *Défense civile : un système post-militaire*⁴² (1990).

Dans ces années-là, il est à noter une publication originale, celle d'un militaire américain, le brigadier général Edward B. Atkeson, commandant du Collège de guerre de l'armée des États-Unis, qui publie en 1976 dans la revue *Military Review*, deux articles⁴³ consacrée à la défense civile non-violente sous le titre « La défense civile nonviolente présente-t-elle un intérêt pour la sécurité des États-Unis ? ». Il s'appuie sur les travaux de Gene Sharp et Adam Roberts.

Parmi les initiatives indépendantes, il faut souligner les travaux de la Commission britannique pour une autre défense (*Alternative Defence Commission*). Mise en place en 1980, cette commission réunit des personnes représentant divers mouvements et courants d'opposition aux armes nucléaires. La perspective de son travail s'inscrit dans l'idée d'un renoncement par l'Angleterre de tout système de défense impliquant des armes nucléaires. Présidée par Frank Blackaby (directeur du SIPRI de Stockholm), coordonnée par Mickael Randle, et travaillant en lien étroit avec le département « Peace Studies » de l'Université de Bradford, la Commission produit, après deux ans et demi de travail, un volumineux rapport sous le titre *Se défendre sans la bombe*⁴⁴. Le chapitre 7 (qui a été publié par la revue

39 Gustav Geeraerts, *Possibilities of civilian defence in Western Europe*, Swets and Zeitlinger, Amsterdam, 1977.

40 Gene Sharp, *The politics of non-violent action*, Boston, Porter Sergent, 1973, 3 vols.

41 Gene Sharp, *Making Europe Unconquerable: The Potential of Civilian-based Deterrence and Defense*, London, Taylor & Francis, 1985.

42 Gene Sharp, *Civilian-Based Defense: A Post-Military Weapons System*, Princeton University Press, 1990. Traduction française : *La guerre civilisée : la défense par actions civiles*, Presses Universitaires de Grenoble, 1995.

43 Edward B. Atkeson, « The relevance of civilian-based defense to US security interests », in *Military Review*, May – June 1976. Cet article a été publié en français dans les Monographies de la défense civile, n° 10, sept.-oct. 1979.

44 *Defence without the bomb : the report of the Alternative Defence Commission*, Taylor and Francis, London, 1983.

Alternatives Non-Violentes⁴⁵) est entièrement consacré à la « défense par résistance civile ». Il demeure l'un des documents de réflexion sur la défense civile non-violente parmi les plus aboutis.

Sur un plan politique, en Allemagne, l'arrivée des Verts (*Grünen*) au Parlement en 1983 suscite des réflexions sur la défense non-violente au sein du parti sous l'impulsion de Petra Kelly et Roland Vogt. En juin 1988, le congrès de Minden, consacré à l'avenir de la défense sociale, accouche de la Fédération pour la défense sociale (*Bund für Soziale Verteidigung*, BSV) en mars 1989, fédération qui existe toujours. Dans un communiqué, elle déclare : « La Fédération de défense sociale est une association de personnes qui s'accordent à dire qu'il est temps d'appliquer des formes et des méthodes non violentes de gestion des conflits, d'abolir les relations violentes et de construire une société démilitarisée, écologiquement responsable et juste. » Mais l'échec des Verts aux élections législatives de 1990 ne permettra pas d'avancée politique significative sur le sujet, d'autant que la disparition de la menace soviétique relègue au second plan la défense sociale, y compris au sein de la BSV. Cette organisation compte aujourd'hui environ 350 membres et 31 organisations membres.

Il est à noter que le MIR-IRG belge publie pendant plus de dix ans (entre 1979 et 1990) des *Fiches documentaires pour une autre défense*⁴⁶, dossiers d'information et de recherche fournis comprenant surtout des traductions d'études et de rapports publiés en Europe et des études de cas de résistance civile au service de la réflexion pour une politique de transarmement. Pendant dix ans, 38 dossiers documentés sont édités et alimentent la réflexion sur la défense civile non-violente pour le public francophone.

En Espagne, il faut signaler l'ouvrage du militant pionnier de la non-violence, Gonzalo Arias, *Défense armée ou défense populaire non-violente*, publié en 1977, réédité et actualisé en 1981, sous le titre *L'Anti-coup d'État*⁴⁷, après la tentative de putsch en Espagne du 23 février 1981.

5. Campagnes, recherches et publications en France

En France, la première publication sur la défense non-violente émane d'un collectif de personnalités issues de plusieurs sensibilités non-violentes, dont Jacques de Bollardièrre, Lanza del Vasto, Jean Lasserre, Olivier Maurel et Jean Toulat. Elle date de mars 1975 et s'intitule *Armée ou défense civile non-violente ?*⁴⁸ Cette brochure connaît un certain succès dans les milieux non-violents. De 1974 à 1986, le Mouvement International de la Réconciliation publie une vingtaine de « Monographies de la défense civile » sur les résistances civiles et la défense civile non-violente, avec notamment des textes de chercheurs étrangers. Le Mouvement pour une Alternative Non-violente (Man), créé en

45 Alternatives Non-Violentes, n° 43, Printemps 1983, p. 23-45.

46 MIR-IRG, *Fiches documentaires pour une autre défense*, documents d'information et de recherche rassemblés par le MIR-IRG. Le dernier numéro (38, 4ème trimestre 1990) présente des index cumulatifs de 10 ans de publications.

47 Gonzalo Arias, *El antigolpe, Manual para la respueta noviolenta a un golpe de estado*, réédité en 2016 par Institut Catala Internacional per la Pau. https://www.icip.cat/wp-content/uploads/2021/01/EINES19_interactivo.pdf

48 Collectif, *Armée ou défense civile non-violente ?*, Ed. Combat Non-Violent, 1975 (réimp. En 1981).

1974, développe dans son *Texte d'orientation politique*⁴⁹ (1976) une réflexion argumentée sur la « défense populaire non-violente » dans une stratégie politique de passage au socialisme autogestionnaire. La revue *Alternatives Non-Violentes*, à partir de 1979, traduit et publie également des articles de chercheurs hollandais, britanniques, allemands et américains et consacre plusieurs dossiers à la défense civile non-violente⁵⁰.

En 1982, le Man organise une campagne « pour une autre défense » et lance une pétition dont le texte précise l'objectif : « Nous estimons qu'il est urgent d'ouvrir en France une recherche approfondie sur les moyens de défense qui ne supposent pas l'usage des armes : la défense populaire non-violente. (...) Nous demandons au gouvernement de financer la mise en place d'un institut national et de centres régionaux chargés d'étudier les possibilités offertes par la défense populaire non-violente ». Le Man édite en 1983 la brochure *Se défendre sans se détruire : pour une défense populaire non-violente*⁵¹ (préfacée par Jacques de Bollardièrre), brochure pédagogique et de formation qui connaît un beau succès et qui sera plusieurs fois rééditée. L'année suivante, Jean-Marie Muller publie *Vous avez dit pacifisme ? De la menace nucléaire à la défense civile non-violente*⁵², le premier ouvrage français de présentation approfondie de la défense civile non-violente présentée comme une alternative crédible à la défense militaire.

L'année suivante, trois chercheurs membres du Mouvement pour une Alternative Non-violente, Christian Mellon, Jean-Marie Muller et Jacques Sémelin, réalisent, à la demande du ministère de la Défense, une étude sur « les perspectives pour la prise en compte des principes et méthodes de la résistance non-violente dans la stratégie globale de la France ». L'étude est publiée en 1985 par la Fondation pour les Études de Défense Nationale (FEDN) sous le titre *La dissuasion civile*⁵³. Ce contrat de recherche sera à l'origine de la création, en avril 1984, de l'Institut de recherche sur la résolution non-violente des conflits (IRNC), association indépendante, proche de la revue trimestrielle *Alternatives Non-Violentes*, et présidée par François Marchand. En avril 1986, la revue *Alternatives Non-Violentes* publie la réaction de diverses personnalités politiques, militaires et religieuses à *La dissuasion civile* qui par ailleurs connaît un beau succès de diffusion.

En novembre 1985, à Strasbourg, un colloque international sur les stratégies civiles de défense est organisé par l'IRNC (avec le concours du Ministère de la Recherche et de la Technologie et du Ministère des Relations Extérieures). Pendant trois jours, une vingtaine d'intervenants⁵⁴ provenant d'une dizaine de pays d'Europe occidentale, de Pologne et des

49 MAN, *Une non-violence politique*, Ed. du Man, 1976, rééd. 1977, 1981.

50 Voir le numéro 33 (avril 1979), « Défense populaire non-violente », le numéro 39 (décembre 1980), « La défense civile en question », le numéro 50 (décembre 1983), « Défense nucléaire non-sens militaire », le numéro 55 (printemps 1985), « Armée et non-violence : mariage ou union libre ? », le numéro 59 (avril 1986), « Ils donnent leur point de vue sur La dissuasion civile », le numéro 72 (octobre 1989), « Stratégies non-violentes : où en est la recherche ? », le numéro 87 (Été 1993), « Défense et citoyenneté en Europe. »

51 Collectif, *Se défendre sans se détruire, pour une défense populaire non-violente*, Man, 1983.

52 Jean-Marie Muller, *Vous avez dit pacifisme ? De la menace nucléaire à la défense civile non-violente*, Cerf, 1984.

53 Collectif, *La dissuasion civile*, FEDN, col. « Les sept épées », 1985.

54 Notamment Jean-Marie Muller, Théodor Ebert, Jacques Sémelin, Jan Zielonka, Hylke Tromp, Adam Roberts, Gene Sharp, Christian Mellon, Jean Van Lierde, Mickael Randle, Alex Schmid, Wilhem Nolte, Johan Niezing, Lennart Bergfeldt.

USA s'expriment devant un public très varié de près de 200 participants, parmi lesquels des officiers supérieurs, des universitaires, des représentants des Églises, des partis et des syndicats, et des militants de mouvements non-violents, écologistes, tiers-mondistes. Le colloque est destiné à faire le point sur l'état des recherches en matière de défense civile non-violente, confronter les conclusions et étudier la contribution de la résistance civile à une politique de défense dans le cadre géo-politique européen. Les actes du colloque sont publiés en 1987 comme numéro spécial de la revue *Alternatives Non-Violentes* sous le titre *Les stratégies civiles de défense*⁵⁵.

En octobre 1986, Jacques Sémelin soutient avec succès une thèse à la Sorbonne sur la résistance civile face au nazisme pendant la Seconde Guerre mondiale. A l'invitation de Gene Sharp, il part ensuite aux États-Unis pour travailler au centre de recherche créé au sein de l'Université d'Harvard dans le cadre du « Program on Nonviolent Sanctions in Conflict and Defense ». Au cours de ce séjour, il rédige un ouvrage sur le sujet de sa thèse, *Sans armes face à Hitler*⁵⁶, un classique sur l'analyse des résistances civiles en Europe sous l'occupation allemande. A partir de 1985, Jean-Marie Muller assure un cours sur la dissuasion civile non-violente à l'IEP de Lyon.

L'IRNC, pendant plusieurs années, maintient des contacts avec des représentants du SGDN (Secrétariat Général de la Défense Nationale) et obtient des financements pour mener des études appliquées : « Énergie et dissuasion civile » (Olivier Serret, 1987), « La place et le rôle des associations dans une stratégie de dissuasion civile » (Alain Refalo, 1988), « Place et rôle des collectivités locales dans l'organisation de la défense civile non-violente » (Eric Macé, 1989), « Perspectives pour la mise en œuvre concertée de stratégies civiles de défense dans plusieurs pays d'Europe » (Hugues Colle, avec Roland Vogt et Robert Polet, 1989). Un numéro d'*Alternatives Non-Violentes*⁵⁷, publié en octobre 1989, est consacré à l'exposé de toutes ces recherches menées par l'IRNC.

À la même période, l'IRNC et le Man, multiplient les contacts institutionnels et politiques, notamment avec le Parti socialiste et Les Verts. Ainsi, comme le souligne Jean-Marie Muller en 1989, « la défense civile non-violente commence à trouver un espace institutionnel dans lequel elle est reconnue comme une composante possible et nécessaire de la défense globale de notre société. »⁵⁸ Il est à noter qu'un second colloque est organisé par l'IRNC, en janvier 1993, sur le thème « Défense et citoyenneté en Europe » à l'Arche de la Fraternité (La Défense) dont *Alternatives Non-Violentes* publiera les actes⁵⁹. Christian Mellon, en conclusion de ce colloque, s'interroge sur les évolutions nécessaires en matière de défense après la chute de l'Union Soviétique. En référence au récent conflit bosniaque, il se demande s'il est « possible d'organiser une projection de forces non-violentes assez

55 Collectif, *Les stratégies civiles de défense : actes du colloque international de Strasbourg novembre 1985*, Alternatives Non-Violentes, numéro spécial, 1987.

56 Jacques Sémelin, *Sans armes face à Hitler, La résistance civile en Europe 1939-1943*, Payot, 1989.

57 Alternatives Non-Violentes, *Stratégies non-violentes : où en est la recherche ?*, n° 72, octobre 1989.

58 Jean-Marie Muller, « Les premiers pas de la longue marche institutionnelle vers une défense civile non-violente », in *Alternatives Non-Violentes*, n° 72, octobre 1989, p. 14.

59 Alternatives Non-Violentes, *Défense et citoyenneté en Europe*, n° 87, Été 1993.

nombreuses pour être efficaces, à la hauteur des enjeux et de l'importance du conflit ? »⁶⁰ La voie est alors désormais ouverte pour travailler sur ce qui deviendra « l'intervention civile de paix ».

La réflexion sur la défense civile non-violente en France a néanmoins été poursuivie pendant quelques années sous l'impulsion de Jean Marichez, fondateur du « Collectif dissuasion civile », devenu ensuite « Action Civile et Défense », avec le soutien de l'École de la paix de Grenoble. Cherchant à se démarquer du Man et de l'IRNC, cette association s'efforce de promouvoir les stratégies de défense non-violente dans une optique pragmatique et non politique. Un livre, *La guerre par actions civiles*⁶¹ est publié en 1998 par Jean Marichez et Xavier Olgne, le dernier sur le sujet dans cette période. Il faut souligner que sous l'impulsion de Jean Marichez et de l'École de la paix de Grenoble, plusieurs ouvrages de Gene Sharp ont été traduits en français et publiés chez L'Harmattan. En 1995, les Presses Universitaires de Grenoble publient *La guerre civilisée, la défense par actions civiles*, de Gene Sharp (traduction de l'ouvrage *Civilian Based Defense, a post-military weapons system*, 1990).

6. La fin des explorations européennes dans les années 1990

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, plusieurs pays européens ont mené des recherches approfondies sur la possibilité d'intégrer la résistance civile dans leur doctrine de défense. La Suède avait ouvert la voie dès les années 1960, dans le cadre de sa doctrine de « défense totale », en étudiant de manière systématique le rôle que pourrait jouer la société civile en cas d'occupation. Les Pays-Bas, avec le projet conduit par Hans Niezing dans les années 1980, avaient développé l'un des programmes les plus ambitieux d'Europe occidentale, combinant analyses historiques, scénarios de résistance et propositions de réforme institutionnelle. Ces initiatives marquaient une véritable volonté d'explorer une alternative ou un complément non-violent aux formes militaires classiques de défense.

L'expérience la plus avancée est menée par la Lituanie. L'ouvrage de Gene Sharp, *Défense civile : un système post-militaire*⁶² (1990) a été utilisé par les gouvernements lituanien, letton et estonien lors de leur séparation de l'Union soviétique en 1991. Le ministre lituanien de la Défense, Audrius Butkevicius, avait déclaré à l'époque : « Je préfère avoir ce livre que la bombe nucléaire ». La Lituanie est le pays qui a poussé le plus loin la réflexion sur la DCNV. Au milieu des années 1990, le gouvernement lituanien engage un travail législatif pour intégrer explicitement la résistance civile non-violente dans sa politique de défense. Une loi de 1996 fait de la résistance civile un pilier de la défense civile, et en 2002, la défense civile non-violente est formellement reconnue comme partie intégrante du système de défense national. Il s'agit là de l'une des expériences les plus

⁶⁰ *Ibid*, p. 69.

⁶¹ Jean Marichez, Xavier Olgne, *La guerre par actions civiles, Identité d'une stratégie de défense*, Fondation pour les Études de Défense, 1998.

⁶² Gene Sharp, *Civilian-Based Defense: A Post-Military Weapons System*, Princeton University Press, 1990. Traduction française : *La guerre civilisée : la défense par actions civiles*, Presses Universitaires de Grenoble, 1995.

abouties d'institutionnalisation de la défense civile non-violente. Toutefois, l'adhésion à l'OTAN en 2004 entraînera progressivement l'abandon de cette orientation, le pays s'alignant alors sur une doctrine de défense classique centrée sur les forces armées.

La Grèce connaît également, dans les années 1990, une réflexion significative sur la possibilité d'intégrer la résistance civile non-violente dans sa politique de défense. Plusieurs rapports parlementaires et travaux universitaires, en particulier à l'Université de Thessalonique, ont étudié la faisabilité d'une « défense populaire non armée » inspirée par les modèles nordiques et par les recherches internationales sur la DCNV. Ces analyses envisageaient une articulation entre défense militaire territoriale, mobilisation civile, non-coopération en cas d'occupation et maintien de la continuité des institutions démocratiques. Si cette démarche n'a jamais conduit à une mise en place officielle, elle témoigne de l'intérêt intellectuel que la défense civile non-violente a suscité en Grèce dans une période marquée par les recompositions géopolitiques consécutives à la fin de la guerre froide.

Au tournant des années 2000, ce cycle d'explorations européennes se referme. Malgré la qualité des recherches et l'audace de certaines propositions, aucune n'a franchi le seuil de la mise en œuvre étatique durable. Les obstacles institutionnels, la domination du paradigme militaire et la difficulté à envisager une défense fondée sur l'autonomie citoyenne empêchent la consolidation de ces initiatives. Cette constellation d'expériences demeure néanmoins précieuse : elle constitue aujourd'hui un socle d'enseignements essentiel pour repenser le rôle des sociétés civiles dans la sécurité des États européens. Elle ouvre aussi la voie aux évolutions ultérieures, où la réflexion sur la défense non armée se déplace vers d'autres domaines, notamment l'intervention civile non armée et les pratiques contemporaines de protection des populations. Nous y reviendrons plus loin.

7. Terminologies et nuances

L'expression « défense civile non-violente » n'exprime pas seulement le caractère non-armé de la défense, mais également son aspect non-militaire. À la différence de la défense militaire, la défense civile non-violente fait participer l'ensemble des citoyens à la défense de la société, en les mobilisant sur place, sur leur lieu de vie, de travail, ainsi que dans les différentes structures (politiques, administratives, syndicales, associatives, religieuses) où ils sont insérés. La mobilisation des civils est ainsi un enjeu crucial. La défense des valeurs et des institutions de la société civile par les civils eux-mêmes nécessite un certain niveau de solidarité et de cohésion sociale, dès le temps de paix. Gene Sharp qualifie la défense basée sur les civils de « défense démocratique de la démocratie »⁶³.

Il importe de distinguer la résistance civile, qui désigne des pratiques sociales spontanées ou organisées, de la défense civile non-violente, qui renvoie à une stratégie planifiée, éventuellement inscrite dans une politique publique. Dans l'histoire, la première

63 Gene Sharp, *Exploring nonviolent alternatives*, Porter Sargent Publisher, 1970, p. 61.

a été fréquente, la seconde n'a presque jamais été institutionnalisée.

Plusieurs terminologies ont été utilisées pour nommer cette forme de défense. Si en France l'expression la plus courante est « défense civile non-violente », certains mouvements non-violents, comme le Man (Mouvement pour une Alternative Non-violente), ont utilisé un temps le concept de « défense populaire non-violente » pour souligner le rôle essentiel de la base dans cette stratégie de défense. « Au lieu de militariser tous les civils, explicite le Man, il faut civiliser toute la défense, c'est-à-dire donner à l'ensemble de la population la maîtrise sur les finalités, les structures et les techniques de défense. »⁶⁴ En Belgique, c'est même l'expression « défense civile et populaire non-violente » qui était privilégiée dans les années 80.

En Allemagne, le professeur Théodor Ebert a initié le terme de « défense sociale » (*Soziale Verteidigung*)⁶⁵ pour montrer que la défense non-violente s'applique également à la défense des acquis sociaux contre des menaces internes aussi bien que contre des agressions extérieures. Cette expression veut aussi mettre l'accent sur le lien fondamental qui existe entre les luttes sociales pour la promotion et la préservation des droits et des libertés en temps de paix, et la défense par la société civile de ces mêmes droits et libertés en temps de crise.

En Angleterre, la Commission pour une autre défense coordonnée par Michael Randle, publie un rapport en 1983 sous le titre *Se défendre sans la bombe*. Dans ce document, c'est l'expression « défense par résistance civile » (*Defence by civil resistance*) qui est privilégiée, en référence aux luttes sans armes qui ont montré leurs potentialités notamment pendant l'occupation nazie en Europe. Ce choix est présenté par la Commission comme « clair et relativement neutre ». Aux États-Unis, l'expression proposée par Gene Sharp, « défense basée sur les civils » (*Civilian-based Defense*), est la plus communément utilisée. L'expression « défense civile » est également très courante, bien que dans certains pays, comme la France, elle se rapporte davantage à la protection civile en temps de guerre.

Il est à noter que d'autres expressions sont utilisées ici ou là pour désigner la défense non-violente d'un pays : « défense basée sur la population civile », « défense non militaire », « défense non armée », « défense non agressive ». Le canadien Gene Keyes, cité au début de ce document, a proposé le terme de « défense commune non-violente », une défense « assurée par tous, pour tous ». La dernière expression apparue en français, issue de la traduction de « *Civilian-Based Defense* », est celle de « défense par actions civiles » créée par l'Association Action Civile et Défense.

L'expression « dissuasion civile », quant à elle, est apparue en 1985 avec la publication de l'ouvrage du même nom. Dans cet ouvrage de référence, le caractère dissuasif de la défense civile non-violente est mis en avant, d'où l'expression, nouvelle à l'époque, de

64 Man, Texte d'Orientation Politique, 1976.

65 Théodor Ebert, *Soziale Verteidigung*. Band 1, *Historische Erfahrungen und Grundzüge der Strategie* ; Band 2 : *Formen und Bedingungen des Zivilen Widerstandes*, Waldkirch : Waldkircher Verlag, 1981.

« dissuasion civile ». L'objectif de la préparation et de l'organisation de la défense civile non-violente est de dissuader un éventuel agresseur en faisant apparaître « qu'il serait contraire à ses intérêts de se lancer dans une aventure qui entraînerait pour lui plus d'inconvénients que d'avantages »⁶⁶.

8. L'intervention civile non armée

Avant d'aborder les évolutions récentes de la défense civile non-violente, il est nécessaire d'évoquer un déplacement important apparu à partir de la fin des années 1980 : l'émergence de formes d'intervention civile non armée. Celles-ci ne relèvent pas strictement de la défense nationale, mais elles prolongent et transforment certaines intuitions de la DCNV en les appliquant à des contextes de conflit contemporain.

Les guerres balkaniques, les violences massives au Rwanda, les conflits intra-étatiques qui se multiplient révèlent que nombre de crises contemporaines n'opposent plus deux États, mais se déroulent au sein même des sociétés. La réflexion stratégique des mouvements non-violents s'adapte : plutôt que d'imaginer seulement comment une société pourrait résister à une invasion extérieure, on se demande comment des civils formés, non armés, peuvent protéger d'autres civils, prévenir les violences, maintenir des espaces de dialogue et documenter les violations. Ce glissement étend la DCNV à d'autres configurations et lui donne une nouvelle matérialité.

Dans les années 1990 et 2000, plusieurs organisations internationales expérimentent ainsi des formes d'« intervention civile non armée », reposant sur la présence proactive de volontaires formés aux techniques de non-violence : observation, accompagnement protecteur, interposition symbolique, diplomatie locale, appui aux institutions civiles. Les programmes du CPT (Community Peacemaker Teams⁶⁷), de l'EAPPI (Programme œcuménique d'accompagnement en Palestine et Israël⁶⁸), ou encore les premières missions d'Operazione Colomba⁶⁹, montrent que des équipes civiles non armées peuvent, dans certains contextes, réduire les risques de violence, protéger les acteurs vulnérables et soutenir la résilience des sociétés locales. Ces initiatives, bien que très différentes des scénarios de défense nationale, reposent sur les mêmes mécanismes fondamentaux que la DCNV : légitimité morale, visibilité publique, pression sociale, réseaux locaux, coopération avec les organisations de la société civile, et capacité à rendre coûteux l'exercice arbitraire de la violence.

La création en 2002 de Nonviolent Peaceforce marque un tournant stratégique. Pour la première fois, une organisation internationale se donne explicitement pour mandat de développer une doctrine cohérente d'« *Unarmed Civilian Protection* » (UCP) reposant sur des principes opératoires, des formations standardisées, des méthodologies d'analyse de risques, et des partenariats institutionnels avec les Nations unies, l'Union africaine ou des

⁶⁶ *La dissuasion civile*, op. cit., p. 42.

⁶⁷ <https://cpt.org>

⁶⁸ <https://www.oikoumene.org/fr/what-we-do/eappi>

⁶⁹ <https://www.operazionecolomba.it>

gouvernements locaux. Les déploiements au Sri Lanka, au Soudan du Sud, aux Philippines, en Birmanie ou en Centrafrique montrent que la protection civile non armée peut fonctionner à grande échelle, avec des effets tangibles : désescalade, réduction des attaques contre les civils, maintien d'écoles ouvertes, sécurisation de couloirs humanitaires, appui aux médiations locales. Ces expériences ne relèvent pas de la défense nationale, mais elles prouvent empiriquement que la non-violence organisée peut, dans certaines conditions, protéger, dissuader, contenir et stabiliser, exactement les fonctions que la DCNV ambitionne d'assumer dans un cadre national.

En France, un collectif d'associations a créé le Comité Français pour l'Intervention Civile de Paix (ICP)⁷⁰ qui organise des formations et l'envoi de volontaires en mission sur le terrain. Fruit de ce travail de terrain et en partenariat avec l'Institut Catholique de Paris, un Diplôme Universitaire Intervention civile de paix⁷¹ permettant d'acquérir les compétences clés de la protection non-armée a été mis en place.

Ainsi, l'intervention civile non armée constitue un laboratoire et un champ d'application de la défense civile non-violente. Elle montre que les techniques de résistance civile sont une pratique opérationnelle, professionnelle, déployée dans des environnements de conflit réel. Elle fournit des enseignements précieux : importance du repérage précoce des signaux faibles, rôle des réseaux locaux, nécessité de mécanismes d'alerte rapide, articulation entre protection et construction de paix, conditions psychologiques et sociales du courage civil. Autant d'éléments qui, aujourd'hui, nourrissent le renouveau de la réflexion sur la DCNV dans un contexte européen marqué par la montée des crises hybrides, la fragilisation des institutions démocratiques et la recherche d'alternatives à l'hyper-militarisation des politiques de sécurité.

9. Années 2010- 2020 : le renouveau de la défense civile non-violente

Après la fin de la guerre froide, la défense civile non-violente disparaît pour l'essentiel des agendas officiels. La disparition de la menace soviétique, la croyance dans un « dividende de la paix » et la montée en puissance d'autres enjeux (interventions extérieures, gestion des crises humanitaires, lutte contre le terrorisme) contribuent à marginaliser cette perspective. La notion ressurgit pourtant, de manière diffuse d'abord, plus marquée ensuite, à partir des années 2010, dans un contexte géopolitique profondément transformé. Un ouvrage important marque le début de ce renouveau de la réflexion sur la DCNV dans les années 2010. Il s'agit de *Défense sociale*⁷², de deux chercheurs, l'un suédois, l'autre australien, Jorgen Johansen et Brian Martin, qui déjà, dans les années 80 étaient engagés dans la promotion de la défense civile non-violente qu'ils nomment « défense sociale ».

À partir des années 2010, plusieurs évolutions politiques, sécuritaires et sociales conduisent à une redécouverte partielle, mais significative, des problématiques liées à la

⁷⁰ <https://interventioncivile.org/fr/comite-pour-une-intervention-civile-de-paix/>

⁷¹ <https://interventioncivile.org/fr/2019/03/22/diplome-universitaire-intervention-civile-de-paix/>

⁷² Jorgen Johansen, Brian Martin, *Social Defence*, Irene Publishing, 2019. Disponible sur internet : <https://www.bmartin.cc/pubs/19sd/19sd.pdf>

défense civile en Europe. L'annexion de la Crimée en 2014, puis l'invasion totale de l'Ukraine en 2022, ont remis en lumière les limites des doctrines de sécurité reposant exclusivement sur les armées. Dans ce contexte, le thème de la « résilience civile », de la mobilisation des populations et des formes non armées de résistance réapparaît dans plusieurs pays, même si aucune démarche ne constitue une véritable mise en place d'une défense civile non-violente au sens strict.

Scandinavie : un retour partiel de la réflexion sur la résistance civile

En Suède, la doctrine de « défense totale » est réactualisée et renforcée à partir de 2016. Si l'accent porte largement sur la continuité gouvernementale et la préparation militaire, plusieurs documents officiels reconnaissent l'importance possible d'une résistance civile en cas d'occupation. Les brochures « If Crisis or War Comes »⁷³ (2018), puis « In case of crisis of war »⁷⁴ (2024) présentent quelques rudiments d'actions civiles de résistance, non-coopération, refus de collaborer, maintien d'infrastructures vitales, bien qu'il ne s'agisse pas d'une stratégie planifiée de DCNV.

En Norvège, la mise à jour de la doctrine de « total defence » dans les années 2010 inclut des références à la résistance civile, souvent envisagée comme « capacité complémentaire ». Toutefois, aucune démarche structurée ne prolonge les travaux des années 1960–1990.

Pays germanophones : un intérêt civil renouvelé, mais sans traduction politique

En Allemagne, le Bund für Soziale Verteidigung⁷⁵ (BSV) joue depuis les années 2010 un rôle majeur pour maintenir vivant l'héritage de la « défense sociale ». Des travaux académiques et associatifs, notamment après 2014, examinent les capacités civiles de résilience stratégique. La réorientation militaire engagée après 2022 (« *Zeitenwende* ») marginalise toutefois les perspectives de mise en œuvre d'une défense civile au niveau institutionnel. Il est à noter également le travail de l'organisation *Repenser la sécurité*, qui comprend des branches en Angleterre et en France, et qui produit des réflexions alternatives sur la sécurité.⁷⁶

En Autriche, pays neutre, des réflexions sur la « sécurité globale » redonnent une visibilité à certains aspects de résistance civile, mais sans référence explicite aux concepts de Sharp ou Roberts, et sans projet politique opérationnel.

Suisse : résilience civile, mais pas de doctrine non-violente

La Suisse réactive depuis 2015 une réflexion sur la mobilisation de la population en cas de crise systémique. Les débats parlementaires évoquent parfois les expériences étrangères de résistance civile, mais la défense civile reste conçue comme une protection

73 <https://www.jonkoping.se/download/18.6a087b4c169dcff8c903056e/1556627549015/Engelska.pdf>

74 <https://rib.msb.se/filer/pdf/30874.pdf>

75 <https://soziale-verteidigung.de>

76 Voir le document « Repenser le concept de sécurité – de la politique de sécurité militaire à une logique de sécurité civile, un scénario jusqu'en 2040 ».

https://www.sicherheitneudenken.de/media/download/variant/186331/repenser_le_concept_de_securite_v_ersion_abregee.pdf

civile, non comme une stratégie de résistance non-violente face à une agression extérieure.

Union européenne : la résilience sans la DCNV

À partir de 2016, l'Union européenne adopte plusieurs documents stratégiques sur la résilience civile, la gestion des crises hybrides et la continuité institutionnelle. Certaines formulations évoquent implicitement des pratiques de résistance civile, sans pour autant envisager la défense civile non-violente comme système. La logique sécuritaire et militaro-défensive demeure prédominante, et la culture stratégique européenne n'inclut pas encore la possibilité d'un modèle de défense reposant sur la société civile organisée.

Ukraine : une actualisation contemporaine de la résistance civile

La résistance non armée ukrainienne depuis 2022 constitue l'un des phénomènes les plus importants de résistance civile en contexte de guerre totale depuis 1940. On y observe une large palette d'actions : maintien d'administrations parallèles dans les zones occupées, refus de collaborer avec les autorités d'occupation, sabotage civil, réseaux d'information clandestins, actions de non-coopération massives et auto-organisation citoyenne. Bien que mêlée à une défense militaire intense, cette résistance civile confirme la pertinence contemporaine des concepts élaborés par Sharp, Ebert ou Roberts. Des organisations internationales (ICNC, Nonviolent Peaceforce, CANVAS, International Crisis Group, NOVACT) documentent aujourd'hui ces dynamiques, qui constituent un terrain majeur pour penser une DCNV moderne.⁷⁷

Les pays baltes : une place particulière

Dans ce renouveau contemporain, les pays baltes occupent une place particulière. Depuis plusieurs années, la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie ont réintroduit dans leurs doctrines de sécurité une dimension de « défense sociétale » qui reprend plusieurs éléments de la défense civile non-violente : mobilisation des citoyens, préparation à la non-coopération en cas d'occupation, continuité des services essentiels, réseaux locaux de résilience. Sans revenir à l'ambition lituanienne des années 1990, lorsque la résistance civile figurait dans la loi comme composante de la défense nationale, ces pays considèrent à nouveau la participation civile comme un complément indispensable à la défense militaire.⁷⁸

Ce mouvement est porté par le contexte géopolitique ouvert en 2014 puis en 2022 : face au risque d'occupation rapide ou d'actions hybrides, la protection de la société ne peut reposer uniquement sur les forces armées. Les plans de « défense totale », révisés dans les trois États, insistent désormais sur la nécessité de former la population à la résilience, à l'organisation communautaire et aux formes de résistance civile.

Ainsi, sans adopter formellement une DCNV, les pays baltes lui redonnent une place stratégique, en montrant qu'une société préparée peut renforcer, soutenir et parfois

⁷⁷ Felip Daza Sierra, *Ukrainian nonviolent civil resistance in the face of war : Analysis of trends, impacts and challenges of nonviolent action in Ukraine between February and June 2022*, ICIP – NOVACT, Barcelona, 2022. voir aussi une série d'articles sur la résistance civile ukrainienne: <https://www.nonviolent-conflict.org/ukrainian-freedom-special-series/>

⁷⁸ Voir le manuel édité par le gouvernement lituanien en 2024 « If war or crisis comes : what should I do ? » dans sa version lituanienne : <https://kam.lt/wp-content/uploads/2025/04/Jeikrizearbakaraskaipeltisanglukaiba.pdf>

prolonger la défense militaire.

France : une nouvelle dynamique portée par les organisations non-violentes

L'invasion de l'Ukraine a réactivé la réflexion sur la défense civile non-violente. La revue Alternatives Non-Violentes a amorcé le mouvement en publiant un numéro spécial sur le sujet en décembre 2024⁷⁹. Le dossier propose des contributions diversifiées qui revisitent l'histoire de la défense civile non-violente et en propose une lecture résolument contemporaine.

Une autre initiative récente provient du Mouvement pour une Alternative Non-violente (Man) qui a publié un texte⁸⁰ de clarification sur la défense civile non-violente en revisitant le concept classique. L'originalité de ce texte est de montrer que la défense civile non-violente commence dès le temps de paix à travers les *luttres non-violentes* contre les menaces déjà existantes (idéologies xénophobes, inégalité sociales, dérèglement climatique, etc) et se poursuit par la *résistance civile* en cas de menace existentielle sur le pays et la société. Le Man a également publié en novembre 2025 un *Manuel citoyen pour une défense civile non-violente*⁸¹ à destination de la société civile. Le document propose de nombreuses initiatives d'actions possibles pour préparer et mettre en œuvre une défense civile non-violente. Le Man, avec d'autres partenaires, prépare un colloque international sur la défense civile non-violente qui aura lieu à Strasbourg en novembre 2026.

En 2025, une nouvelle organisation française a vu le jour. Elle est en quelque sorte l'équivalent de l'ICNC⁸² aux États-Unis. Il s'agit de ONM (Organization for Non-violent Movements⁸³) dont l'objectif est de rendre davantage visible les luttres non-violentes dans le monde et de promouvoir les contacts institutionnels en faveur de la défense civile non-violente par un travail de lobbying ciblé.

Le Centre de ressources sur la non-violence développe un programme national structurant sur la Défense civile non-violente (DCNV). Ce programme vise à organiser la recherche et la réflexion, produire des ressources de référence, former des acteurs de terrain et diffuser ces approches auprès de la société civile. Au printemps 2026, le Centre a publié une brochure de 128 pages *La défense civile non-violente, une alternative à la guerre* dans sa collection « Culture de non-violence »⁸⁴ qui est l'ouvrage de référence aujourd'hui sur les alternatives civiles de défense.

De son côté, le collectif Repenser la sécurité en France⁸⁵, qui associe chercheur-ses, universitaires et associations depuis 2023, et qui s'inscrit dans le réseau européen *Rethinking security*, a publié en avril 2026 un important document *Repenser la sécurité, Réinventer la paix*.⁸⁶

79 Alternatives Non-Violentes, « La Défense civile non-violente », n° 213, Décembre 2024.

80 <https://nonviolence.fr/Pour-une-defense-civile-non-violente>

81 <https://nonviolence.fr/Le-MAN-publie-un-manuel-citoyen-de-defense-civile-non-violente>

82 International Center of Non-violence Conflict.

83 <https://nonviolent-movements.org>

84 <https://ressourcesnonviolence2.fr/2026/03/28/9-la-defense-civile-non-violente-une-alternative-a-la-guerre/>

85 <https://www.repenserlasecurite.org>

86 Voir la recension de ce document à la page 69 des Cahiers.

La France rejoint ainsi un mouvement européen plus large de redécouverte de la dimension civile et non armée de la défense.

10. La Catalogne : un laboratoire infra-étatique de préparation citoyenne à la résistance civile

La Catalogne constitue aujourd'hui l'un des terrains les plus innovants d'Europe en matière de préparation citoyenne à la résistance civile. Faute de compétence officielle en matière de défense, des initiatives citoyennes non-violentes et le gouvernement autonome de la Catalogne ont investi des domaines connexes, protection civile, gouvernance distribuée, résilience démocratique, créant de fait un écosystème qui recoupe plusieurs prérequis d'une défense civile non-violente.

Depuis les années 2010, les institutions catalanes ont renforcé la protection civile (PROCICAT), les plans de continuité municipale, les réseaux locaux de communication d'urgence et les dispositifs d'auto-organisation. Ces politiques, sans être présentées comme de la DCNV, dotent la société civile de capacités essentielles : maintien des services, gestion collective des crises, mobilisation rapide des communautés.⁸⁷

L'événement fondateur est le référendum du 1er octobre 2017, au cours duquel des milliers de citoyens ont protégé les bureaux de vote par des occupations pacifiques, des chaînes humaines et des réseaux numériques décentralisés. Cette expérience de résistance civile de masse, d'un côté, a accéléré l'élaboration de protocoles de continuité démocratique : préservation des archives, prise de décision distribuée, communication sécurisée, maintien de l'autonomie municipale en cas d'intervention extérieure, et de l'autre côté, le développement d'initiatives citoyennes pour bâtir une stratégie de défense civile non-violente dès la base (traductions des livres clé, formation et manuels de dissuasion civile non-violente et de création du réseaux de groupes d'auto-défense non-violente, lancement de campagnes d'objection fiscale à la défense militaire pour financer des alternatives non armées...)⁸⁸.

Les plateformes citoyennes cryptées pour la prise de décision, les réseaux Mesh de communication d'urgence, les cartographies participatives de ressources locales, et les modules de formation à la désobéissance civile non-violente et à la désescalade montrent l'existence d'un écosystème civique structuré. Ces dispositifs permettent de maintenir la gouvernance civile autonome et la cohésion sociale en situation de pression externe.

Sans constituer une stratégie officielle de DCNV, la Catalogne développe ainsi une capacité de résistance sociétale : infrastructures distribuées, gouvernance participative, réseaux communautaires, pratiques de non-coopération organisées. Cette dynamique infra-étatique fait de la Catalogne l'un des « territoires innovants » identifiés au niveau européen dans les initiatives de préparation à la défense civile non-violente.

Au niveau des organisations citoyennes, un projet de défense civile non-violente (appelé

⁸⁷ <https://dsp.interior.gencat.cat/handle/20.500.14007/2830#page=1>

⁸⁸ <https://www.icip.cat/ca/publication/la-defensa-civil-noviolen-ta-gene-sharp/> - https://www.icip.cat/wp-content/uploads/2020/11/info2010_01_cat.pdf

aussi « autodéfense non-violente »), organisé par la campagne « Aturem les guerres »⁸⁹ (Arrêter les guerres), qui, depuis trois ans, mène des actions hebdomadaires dans une vingtaine de villes pour réclamer des alternatives aux guerres, cherche à obtenir la contribution et l'implication citoyennes nécessaires et vise à examiner à quoi pourrait ressembler un système civil de défense non-violente en Catalogne, à la fois dans la phase actuelle pour se défendre des agressions aux droits et libertés et dans le cas de devenir un État indépendant pour éviter la création d'une armée.⁹⁰ Dans le cadre de cette campagne, plusieurs livres⁹¹ et manuels⁹² de préparation à la défense civile non-violente ont été édités en catalan, espagnol et anglais, notamment par l'Institut Catalan pour la Paix.⁹³

Ces dynamiques locales, comme celles observées en Catalogne, annoncent déjà certains des enjeux que pose aujourd'hui la relance de la réflexion et de l'action sur la défense civile non-violente au niveau européen et international.

Conclusion

Au terme de ce parcours historique, un constat s'impose : si la défense civile non-violente a suscité un intérêt réel, parfois soutenu, jamais elle n'a été pleinement mise en œuvre au niveau national. Plusieurs pays se sont approchés d'une forme d'intégration, la Suède dans les années 1970–1980, les Pays-Bas avec le projet Niezing, la Lituanie dans les années 1990, mais aucun n'a franchi le seuil décisif : transformer la résistance civile en un système de défense mobilisant l'ensemble de la population, des institutions, des collectivités, des infrastructures et des réseaux sociaux.

L'histoire montre pourtant que ses principes et ses méthodes ont fait leurs preuves : dans les sociétés occupées par les nazis, dans la résistance tchèque de 1968, dans les transitions démocratiques d'Europe centrale, dans certains épisodes catalans, et aujourd'hui dans les formes multiples de résistance civile ukrainienne dans les territoires occupés ou dans des initiatives d'intervention-protection civile non armée en Palestine.

Parce qu'elle mobilise la cohésion, la solidarité, l'initiative locale et la légitimité sociale, la défense civile non-violente a démontré qu'elle pouvait désorganiser les plans d'un agresseur, retarder l'occupation, compliquer l'exercice du pouvoir arbitraire, et préserver la continuité d'une société sans recourir à la violence armée. Dans les contextes où la défense militaire est dépassée ou inadéquate, elle constitue même parfois le dernier recours réaliste d'une population.

Mais l'analyse historique montre aussi les obstacles majeurs qui ont freiné son institutionnalisation :

89 <https://aturemlesguerres.cat/adn-autodefensa-noviolenca/>

90 <https://lluitanoviolenca.cat/projecte-defensa-noviolenca> - <https://www.icip.cat/ca/publication/construir-un-estat-segur-i-en-pau-seminari-estat-de-pau/> - <https://www.icip.cat/ca/publication/un-marc-alternatiu-per-a-la-seguretat/>

91 www.autodefensanoviolenca.org/lilibres

92 https://aturemlesguerres.cat/wp-content/uploads/2024/01/1-Manual-de-Dissuasie-Civil-Noviolenta_web.pdf

93 <https://www.icip.cat/ca/classics-de-la-pau-i-de-la-noviolenca/#page=2>
<https://www.icip.cat/ca/noviolenca-i-lluita-per-la-pau/>

- la culture stratégique des États, fondée sur l'idée que seule la violence armée protège efficacement ;
- la difficulté pour les gouvernements d'accepter une forme de défense où l'initiative citoyenne, la décentralisation et l'autonomie locale jouent un rôle décisif ;
- l'absence d'investissements de long terme dans la cohésion sociale, la formation à l'action non-violente, les réseaux civils de communication ou la résilience territoriale ;
- la domination du paradigme militaire dans les organisations internationales de sécurité.

Pourtant, le monde contemporain redonne une pertinence nouvelle à la défense civile non-violente. Les menaces hybrides, les campagnes de désinformation, la vulnérabilité des infrastructures critiques, les risques d'occupation rapide ou de déstabilisation institutionnelle montrent que la défense militaire ne peut plus constituer le seul pilier des politiques de sécurité.

Les crises successives, pandémie, guerre en Ukraine, agressions contre la démocratie libérale, catastrophes climatiques, révèlent un besoin croissant de mobilisation citoyenne, de continuité sociale et démocratique, de capacité à résister sans se détruire.

Dans ce contexte, la défense civile non-violente redevient non seulement un objet d'étude, mais une nécessité stratégique : une manière de renforcer la sécurité sans militariser davantage les sociétés, de défendre la démocratie en mobilisant ce qui la fonde : la participation, la responsabilité, la coopération et la confiance.

Les travaux récents, les pratiques de résistance civile observées sur plusieurs terrains, l'apparition de nouvelles technologies démocratiques distribuées, les initiatives locales (comme en Catalogne) et les formations à l'action civile non-violente montrent qu'un nouveau cycle de réflexion et d'expérimentation s'ouvre. Il ne s'agit plus seulement d'opposer un système de défense à un autre, mais d'imaginer une architecture de sécurité inclusive, articulant :

- défense militaire strictement limitée, comme transition
- protection des civils renforcée,
- résilience territoriale et communautaire,
- réseaux citoyens d'action non-violente stratégique,
- continuité démocratique distribuée,
- et capacité collective organisée à désobéir aux violences illégitimes.

Cette histoire de la défense civile non-violente montre que son avenir dépendra moins des institutions étatiques que de la capacité de la société civile elle-même à l'organiser. Car ce type de défense ne peut être imposé d'en haut. Il repose sur une culture, une préparation, une confiance réciproque, une densité de liens sociaux. L'histoire montre que

c'est précisément là que réside sa force. Plus la société civile s'empare de ces questions, s'investira, se formera et organisera à la base les structures horizontales de défense civile non-violente, plus cette culture se diffusera et pourra influencer les décideurs politiques.

La DCNV n'est pas un programme technique, c'est une politique de civilisation, un horizon où la sécurité ne se mesure plus seulement en puissance matérielle, mais en capacité d'un peuple à protéger ce qui fait sa dignité. Dans un siècle où les armes deviennent toujours plus destructrices et les États toujours plus fragiles, la défense civile non-violente apparaît comme une voie réaliste, exigeante et profondément démocratique pour défendre ce qui mérite de l'être : la vie, les droits, la liberté et la possibilité d'un monde habitable.



40 thèses pour une sécurité collective basée sur la défense civile non-violente

Alain Refalo

Militant – chercheur, Centre de ressources sur la non-violence

Ce texte a été publié en avril 2026 sur le site du Centre de ressources sur la non-violence.

Avertissement : ce texte est la présentation synthétique d'un travail de recherche sur la doctrine de la défense civile non-violente, à paraître dans le prochain *Cahiers*.

Introduction générale

Les conflits du XXI^e siècle obligent à repenser la notion même de défense. Les guerres ne sont plus des affrontements symétriques entre États, mais des processus de déstabilisation qui prennent pour théâtre les sociétés elles-mêmes : leurs institutions, leurs infrastructures, leurs représentations, leurs vulnérabilités internes. Les armées demeurent des acteurs centraux, mais leur capacité à produire de la stabilité ou de la légitimité est de plus en plus limitée. Dans ce contexte, un autre paradigme émerge : celui de la défense civile non-violente (DCNV), qui conçoit la sécurité comme la capacité d'un peuple à préserver ses institutions, sa cohésion et sa liberté sans recourir aux armes.

Les quarante thèses qui suivent proposent une synthèse structurée de ce paradigme. Elles présentent les bases conceptuelles, historiques et stratégiques d'une défense collective non-violente, en définissent les conditions de possibilité, en identifient les limites, et esquissent les contours d'une politique publique de sécurité civile adaptée aux démocraties européennes. Ensemble, elles esquissent une transformation de la pensée stratégique : passer d'une sécurité fondée sur la puissance destructrice à une sécurité fondée sur la puissance sociale.

I. Changer de paradigme sécuritaire

Thèse 1. Les conflits contemporains se déroulent désormais dans les sociétés.

Depuis les années 1990, les guerres sont devenues des opérations de déstabilisation interne : manipulation informationnelle, attaques cybernétiques, sabotage institutionnel. La ligne de front traverse désormais les infrastructures et les représentations collectives. La protection dépend donc d'abord de la cohésion sociale.

Thèse 2. La puissance militaire ne garantit plus, à elle seule, la sécurité politique durable.

Les expériences récentes montrent qu'une armée technologiquement supérieure peut remporter des batailles sans parvenir à stabiliser un territoire ni à construire une légitimité politique. La force armée agit sur les objets matériels, non sur les relations sociales qui rendent une société gouvernable. Une stratégie de sécurité durable doit donc intégrer les dimensions institutionnelles, psychologiques et civiques de la stabilité. La sécurité devient une propriété du tissu social autant qu'un effet des capacités militaires.

Thèse 3. Les menaces décisives échappent au champ militaire.

Cyberattaques, manipulations médiatiques, ingérences économiques ou stratégies de polarisation visent à affaiblir une société de l'intérieur. Ces actions ne peuvent être neutralisées par les moyens armés classiques, car elles ciblent directement la confiance publique, les normes démocratiques et les infrastructures civiles. Une défense efficace doit donc élargir son périmètre à la protection de la vie sociale elle-même. La sécurité devient multidimensionnelle et repose sur des capacités non militaires.

Thèse 4. L'idée que la destruction protégée est devenue une illusion stratégique.

La dissuasion nucléaire suppose que la menace de destruction massive puisse prévenir l'agression. Or les stratégies modernes ne visent plus à anéantir un État, mais à le rendre dysfonctionnel ou à miner sa gouvernabilité. Menacer de destruction ne dissuade pas une stratégie qui ne cherche pas à occuper, mais à fragiliser. La sécurité repose donc moins sur la puissance destructrice que sur la résilience sociopolitique.

II. Redéfinir ce que signifie « se défendre »**Thèse 5. Se défendre, c'est d'abord préserver les conditions d'une vie collective.**

Dans des sociétés complexes, neutraliser un ennemi ne suffit pas : il faut maintenir la capacité d'agir, de communiquer et de s'organiser. La défense doit donc viser la protection des institutions, des libertés publiques et des fonctions vitales qui permettent la continuité de la vie collective. Une agression réussie est celle qui désarticule les relations sociales. Inversement, une société qui continue de fonctionner se trouve déjà en position de résistance.

Thèse 6. La sécurité dépend de la continuité sociale et institutionnelle.

Un adversaire peut occuper un territoire, mais il lui est extrêmement difficile de faire fonctionner une administration ou de maintenir des services publics sans la participation des acteurs locaux. La clé de la défense civile non armée réside dans la capacité des institutions à se maintenir en autonomie relative. Continuer à délivrer des services, même en contexte hostile, constitue une forme de résistance. La gouvernabilité devient ainsi un

enjeu stratégique central de toute doctrine de défense contemporaine.

Thèse 7. Le pouvoir armé dépend structurellement de la coopération des populations.

Aucun régime, même fondé sur la force armée, ne peut durer sans un minimum de collaboration, qu'elle soit volontaire, contrainte ou tacite. Cette dépendance constitue la vulnérabilité politique structurelle des acteurs armés. Retirer massivement la coopération réduit leur capacité à gouverner. La résistance civile agit donc directement sur le socle qui rend possible la domination.

Thèse 8. Défendre un pays consiste à rendre impossible toute domination politique durable.

La victoire militaire peut être rapide, mais la capacité à gouverner un pays hostile est limitée. Une défense civile non armée efficace cherche à empêcher l'adversaire de stabiliser sa présence et de transformer un succès militaire en contrôle politique. En rendant la gestion du pays ingérable, elle réduit les gains potentiels de l'agression. La résistance civile cible ainsi la durabilité de la domination plutôt que l'affrontement physique et matériel direct, en agissant sur les conditions politiques de la gouvernabilité.

III. La non-violence comme stratégie de transformation

Thèse 9. La non-violence est une stratégie politique rationnelle.

Elle repose sur des techniques éprouvées visant à modifier les rapports de force par la mobilisation sociale, la discipline collective et l'action concertée. Les mouvements non-violents évaluent les vulnérabilités de l'adversaire et construisent des alliances internes et externes. Leur logique est pragmatique. Ils cherchent à provoquer des ruptures politiques plutôt qu'à infliger des pertes matérielles.

Thèse 10. Les campagnes non-violentes sont statistiquement plus efficaces.

Les travaux de recherche montrent qu'elles réussissent plus souvent que la résistance armée car elles peuvent mobiliser une part beaucoup plus large de la population. Leur faible coût d'entrée permet l'engagement de groupes diversifiés, y compris ceux qui ne prendraient jamais les armes. Cette ampleur rend la répression politiquement coûteuse. Elle crée aussi des dilemmes moraux au sein des forces adverses.

Thèse 11. Leur efficacité repose sur trois mécanismes : mobilisation, coût politique, légitimité.

La mobilisation massive élargit le champ de la résistance au-delà des minorités militantes. La répression devient rapidement intenable politiquement et socialement, ce qui affaiblit l'adversaire. Enfin, la non-violence confère une légitimité qui renforce

l'attractivité du mouvement et isole les acteurs répressifs. Ces trois mécanismes se renforcent mutuellement.

Thèse 12. La non-violence déplace le terrain du conflit.

En évitant l'affrontement militaire, elle agit sur les dépendances politiques, économiques et symboliques de l'adversaire. Elle transforme la dynamique du conflit en crise de gouvernabilité plutôt qu'en duel de forces physiques. Ce déplacement rend l'avantage militaire moins pertinent. Le pouvoir agresseur et usurpateur doit alors affronter sa propre vulnérabilité politique.

IV. Principes stratégiques de la défense civile non-violente

Thèse 13. La défense civile non-violente agit d'abord sur la légitimité du pouvoir

Par les mobilisations publiques, les campagnes d'opinion et les actions symboliques, elle conteste la prétention du pouvoir adverse à gouverner. Elle transforme l'espace du conflit en un espace de visibilité où la domination apparaît comme illégitime. La délégitimation constitue souvent la première phase de toute résistance, en créant les conditions d'un élargissement du mouvement.

Thèse 14. Elle vise à retirer au pouvoir les ressources sociales dont il dépend.

La non-coopération, les grèves, le refus d'exécuter des ordres illégitimes agissent directement sur les mécanismes concrets de la gouvernabilité. Aucun pouvoir ne peut fonctionner durablement sans administration, travail, reconnaissance et obéissance. La défense civile transforme cette dépendance en levier stratégique.

Thèse 15. Elle protège la capacité de la société à fonctionner

Les réseaux d'entraide, les circuits autonomes d'approvisionnement, les structures de soin et les dispositifs de protection civile non armée permettent de maintenir la continuité sociale. Cette capacité de fonctionnement constitue une condition décisive de la résistance. Une société qui continue de vivre et de s'organiser reste politiquement active.

Thèse 16. Elle maintient ou recrée des institutions légitimes

Face à la capture ou à la paralysie des structures officielles, la défense civile peut s'appuyer sur des formes de substitution institutionnelle : administrations parallèles, médias indépendants, coordination locale. Ces structures empêchent l'adversaire de transformer son pouvoir de fait en autorité durable.

Thèse 17. Elle mobilise l'espace international comme levier stratégique

La documentation des abus, les relais médiatiques, les diasporas et les réseaux transnationaux contribuent à accroître le coût politique de la répression. La résistance civile élargit ainsi le conflit au-delà du cadre national et fragilise les soutiens externes du pouvoir adverse.

Thèse 18. La diversité et l'articulation des tactiques constitue une ressource stratégique

La multiplicité des formes d'action permet d'impliquer des acteurs variés, de s'adapter aux contraintes du contexte et de maintenir la mobilisation malgré la répression. Mais leur efficacité dépend de leur articulation dans une séquence cohérente : délégitimation, mobilisation, non-coopération, structuration alternative. La défense civile non-violente fonctionne ainsi comme un système stratégique évolutif, capable de se reconfigurer en fonction des rapports de force.

V. Conditions de réussite**Thèse 19. Une défense civile non-violente exige une préparation structurée.**

Sans formation préalable, réseaux autonomes et procédures de continuité, aucune mobilisation rapide n'est possible. La préparation inclut des compétences techniques, psychologiques et organisationnelles. Elle demande une coordination transversale entre institutions, collectivités et société civile. Une résistance solide est toujours le produit d'un travail patient.

Thèse 20. L'unité sociale est un facteur décisif.

Les adversaires exploitent systématiquement les divisions internes : identitaires, partisans ou territoriales. Une société capable d'agir ensemble malgré ses désaccords neutralise ces stratégies. L'unité ne signifie pas unanimité, mais capacité d'alliance malgré la diversité. C'est elle qui transforme une population en acteur stratégique crédible.

Thèse 21. La discipline non-violente est une condition stratégique.

Un seul acte violent peut délégitimer un mouvement entier et justifier une répression accrue. La préparation psychologique, gestion de la peur, prévention des provocations, maîtrise de la colère, est donc essentielle. Elle transforme les individus en sujets politiques capables de résistance. Ce travail intérieur est une dimension rarement visible, mais structurante.

Thèse 22. La résilience institutionnelle constitue la clé de voûte de la défense civile non-violente.

Les administrations locales, écoles, hôpitaux et réseaux professionnels forment l'ossature de la continuité sociale. Leur capacité à fonctionner en situation de crise repose sur une articulation entre coordination centrale et autonomie locale. Cette double dynamique permet d'assurer à la fois la cohérence stratégique et l'adaptation aux contraintes du terrain. Une telle redondance organisationnelle rend la société plus difficile à désorganiser et renforce sa capacité de résistance.

Thèse 23. L'espace international constitue un multiplicateur stratégique de la résistance.

La médiatisation des conflits, la documentation des violations, les relais des diasporas et les réseaux transnationaux contribuent à accroître le coût politique de la répression. Ils fragilisent les soutiens externes du pouvoir adverse et renforcent la légitimité de la résistance. Une résistance connectée dispose ainsi de ressources supplémentaires pour se maintenir dans la durée.

VI. Scénarios et temporalité**Thèse 24. La défense civile non-violente doit être pensée par scénarios**

Invasion, coup d'État, dérive autoritaire, guerre hybride ou effondrement systémique : chaque menace possède une logique propre. Les réponses doivent donc être différenciées, préparées et adaptées à chaque configuration. La planification par scénarios multiplie les options disponibles. Elle évite la paralysie stratégique.

Thèse 25. La défense civile suit une temporalité graduée.

Avant la crise, la société doit construire ses réseaux, former ses acteurs et protéger ses infrastructures. Au moment du choc, elle doit mobiliser vite et de manière disciplinée. Après l'agression, elle doit maintenir une résistance prolongée, parfois sur plusieurs années. Cette continuité est une force décisive.

VII. Infrastructures essentielles**Thèse 26. Les communications autonomes sont vitales.**

En cas de coupure des réseaux officiels, la capacité à transmettre des consignes conditionne la possibilité même d'une résistance organisée. Réseaux chiffrés, radios communautaires, serveurs locaux et relais humains constituent des solutions éprouvées. La communication est un bien stratégique. Qui contrôle la circulation de l'information

contrôle la dynamique du conflit.

Thèse 27. Les ressources sociales garantissent la continuité matérielle.

Sans alimentation, énergie ou entraide locale, aucune résistance ne peut durer. Les circuits courts, coopératives et systèmes d'entraide créent une autonomie fonctionnelle. Ils réduisent la vulnérabilité aux pressions économiques et logistiques de l'adversaire. Ils soutiennent également la cohésion psychologique des populations.

Thèse 28. Le soutien psychologique garantit la durabilité de la lutte.

La peur, l'épuisement et le traumatisme peuvent désorganiser une résistance, même disciplinée. Des espaces d'écoute, de partage et de soin permettent de maintenir la cohésion collective. Ils réduisent les risques de violence interne. Ils constituent une infrastructure sociale indispensable.

VIII. Limites structurelles

Thèse 29. La fragmentation sociale réduit la puissance de résistance.

Les divisions internes facilitent la manipulation, la désinformation et la cooptation par l'adversaire. Une société fracturée répond de manière inégale et incohérente. La défense civile non-violente doit donc agir aussi sur les causes structurelles de la désunion. Sans cohésion minimale, la défense devient fragile.

Thèse 30. Les adversaires nihilistes réduisent les marges d'action.

Certains acteurs cherchent moins à gouverner qu'à détruire, rendant partiellement inopérants les leviers classiques de non-coopération. Dans ces cas, la défense civile non-violente doit être articulée à des mécanismes de protection physique. Cela n'invalide pas la stratégie, mais en redéfinit les contours. La non-violence n'est pas un absolu, mais un ensemble de techniques situées.

Thèse 31. Sa préparation exige une temporalité longue.

On ne construit pas une culture de résistance en quelques mois. La formation, la diffusion des pratiques et la consolidation des réseaux nécessitent des années. Une défense civile non-violente crédible suppose donc une politique publique stable et continue. C'est le temps long qui crée la profondeur stratégique.

Thèse 32. Le risque de récupération militariste demeure permanent.

Un État peut instrumentaliser la mobilisation civile pour renforcer une logique de guerre totale. La défense civile non-violente doit donc s'affirmer comme domaine autonome,

complémentaire des autres instruments de sécurité, et non subordonné à une logique militariste. La clarté doctrinale protège sa spécificité. Elle garantit que la société ne soit pas enrôlée dans un paradigme qu'elle cherche précisément à dépasser. C'est pourquoi toute préparation à la base, sans attendre la décision politique, est un investissement durable.

IX. Articulation avec les politiques publiques

Thèse 33. La défense civile non-violente doit intégrer les doctrines nationales de sécurité.

La défense civile non-violente constitue une doctrine de sécurité à part entière, susceptible d'être intégrée aux politiques publiques nationales. Elle complète et élargit la compréhension de la sécurité nationale. Sa reconnaissance institutionnelle permet de définir ses objectifs, ses moyens et son périmètre. Elle donne aussi une légitimité politique aux investissements nécessaires. Une doctrine publique clarifiée renforce la crédibilité internationale du pays.

Thèse 34. Les collectivités territoriales sont des acteurs stratégiques.

Elles abritent les infrastructures vitales, assurent les services essentiels et constituent le premier niveau de gouvernance en période de crise. Leur connaissance fine du territoire permet une mobilisation rapide et adaptée. Elles sont des lieux privilégiés d'expérimentation de la défense civile. Leur rôle doit être formellement reconnu.

Thèse 35. La protection civile non armée constitue un laboratoire opérationnel.

Les expériences de PBI, Nonviolent Peaceforce ou du ZFD montrent que des acteurs civils formés peuvent réduire les violences, stabiliser des territoires et protéger des populations. Ces pratiques démontrent la faisabilité de stratégies civiles en contexte de guerre. Elles fournissent des méthodes, des formations et des savoir-faire transférables. Elles montrent que la sécurité n'est pas l'apanage du militaire.

Thèse 36. L'Europe peut devenir un espace pilote de défense civile.

Son pluralisme, ses traditions démocratiques et ses réseaux civiques créent un terrain propice à l'expérimentation. Une stratégie civile transnationale permettrait de mutualiser des ressources, harmoniser des doctrines et renforcer la capacité de résistance de l'ensemble du continent. L'Europe pourrait ainsi devenir pionnière d'un modèle de sécurité post-militaire. Elle renforcerait aussi sa cohésion interne.

X. Après la crise : conserver l'avantage démocratique

Thèse 37. Les transitions non-violentes préservent les infrastructures.

En évitant la destruction, elles permettent une reprise rapide de la vie économique et institutionnelle. Elles réduisent les coûts humains et matériels du conflit. Elles rendent également crédible un processus de reconstruction démocratique. La non-violence protège le futur.

Thèse 38. Elles évitent les cycles de vengeance.

L'absence de violence armée limite les dynamiques de représailles et de militarisation post-crise. Elle ouvre la voie à des processus de réconciliation plus stables. Elle prévient l'émergence de nouveaux acteurs violents. Elle consolide durablement la paix par des institutions justes.

Thèse 39. Elles génèrent des compétences nécessaires à la reconstruction.

La participation citoyenne, l'auto-organisation et la gouvernance horizontale produisent des compétences transférables dans la gestion publique. Ce capital social constitue une ressource durable. Il renforce la confiance dans les institutions. Il accélère la transition démocratique.

Thèse 40. La défense civile non-violente est aussi une stratégie de reconstruction.

En renforçant la cohésion sociale et les capacités citoyennes, elle crée les fondations d'un ordre politique plus stable. Elle transforme la crise en moment d'apprentissage collectif. Elle substitue à la logique de domination une logique de coopération. Elle montre qu'une sécurité durable peut émerger de la puissance sociale organisée, lorsque celle-ci est soutenue par des institutions démocratiques résilientes.

Conclusion

La défense civile non-violente propose une autre manière de penser la sécurité : non comme un rapport de forces centré sur la destruction, mais comme une capacité collective à rester gouvernable, organisée et libre, même dans l'adversité. Elle déplace la question de la défense du terrain militaire vers celui de la cohésion sociale, de la continuité institutionnelle et de l'autonomie citoyenne.

Ce paradigme montre qu'une société n'est jamais dépourvue de moyens d'action dès lors qu'elle sait mobiliser ses réseaux, préserver ses institutions et maîtriser les dynamiques qui rendent toute domination politique possible. La non-violence est ici un art stratégique. Elle agit sur les dépendances de l'adversaire, renforce la légitimité de la résistance et transforme le coût politique de l'agression.

Reconnaître cette logique, c'est admettre que la sécurité ne peut plus être pensée seulement en termes militaires. Elle devient un bien public, produit par un ensemble d'acteurs, institutions, collectivités, associations, citoyens, dont l'action coordonnée constitue la véritable architecture de protection d'une société.

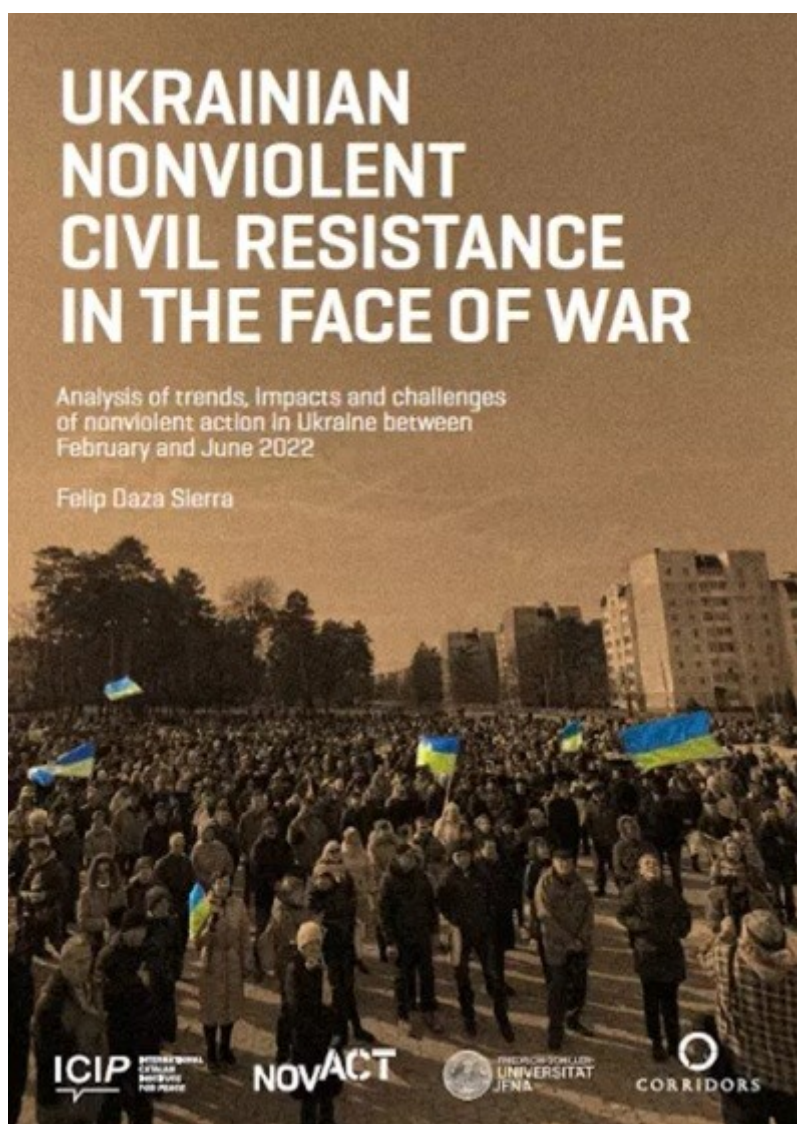
En ce sens, la défense civile non-violente est une composante émergente d'une doctrine moderne de sécurité démocratique. Elle invite les sociétés à développer une puissance d'un autre ordre : la puissance sociale, celle qui rend une population capable de résister sans détruire et de reconstruire sans s'effondrer. C'est cette puissance, jusqu'alors insuffisamment explorée et prise en compte, qui pourrait bien devenir l'un des fondements de la sécurité au XXI^e siècle.

La résistance civile non-violente ukrainienne face à la guerre

*Analyse des dynamiques, impacts et défis de l'action non-violente en
Ukraine (février-juin 2022)*

D'après l'étude de Felip Daza Sierra

(Version abrégée et adaptée pour Les Cahiers de la défense civile non-violente)



Introduction

Le 26 février 2022, deux jours après le déclenchement de l'invasion russe, les images de citoyens ukrainiens s'interposant devant une colonne de chars russes dans la petite ville de Bakhmatch font le tour du monde. Ces scènes de résistance civile apparaissent alors comme des gestes spontanés, isolés, presque anecdotiques, dans un conflit immédiatement interprété à travers le seul prisme militaire. Pourtant, ces premières actions ne constituent pas des exceptions : elles inaugurent un vaste mouvement de résistance civile non-violente qui, dans les semaines et les mois suivants, mobilisera des centaines de milliers de personnes à travers le pays.

Alors que la guerre tend à invisibiliser tout ce qui ne relève pas de la confrontation armée, l'étude de Felip Daza met en lumière une réalité souvent négligée : même dans un contexte d'invasion militaire de haute intensité, les populations civiles ne sont pas condamnées à l'impuissance ou à la seule survie passive. Elles peuvent développer des formes multiples de résistance collective visant à entraver les objectifs de l'occupant, protéger les populations, maintenir des institutions locales, renforcer la cohésion sociale et préserver les capacités démocratiques d'une société agressée.

L'objectif de cette étude est d'analyser la résistance civile non-violente ukrainienne entre février et juin 2022, afin d'identifier ses dynamiques organisationnelles, ses effets concrets dans le contexte de guerre et les moyens de la soutenir durablement. Elle s'appuie sur l'analyse de **235 actions non-violentes** recensées dans le pays, complétée par plus de **55 entretiens** menés avec des responsables politiques et associatifs, des universitaires, des militants et des acteurs de terrain ukrainiens.

L'un des enseignements majeurs de cette recherche est que la résistance civile ukrainienne n'est ni marginale ni improvisée. Elle s'inscrit dans une histoire longue de mobilisations populaires et s'appuie sur un tissu social dense, composé de réseaux locaux informels, d'associations de solidarité, de groupes de défense des droits humains, d'initiatives citoyennes et de structures locales de médiation ou d'entraide. Cette capacité d'auto-organisation explique en partie l'ampleur et la rapidité de la mobilisation observée dans les premiers mois de l'invasion.

L'étude invite ainsi à dépasser une vision réductrice de la sécurité fondée exclusivement sur les moyens militaires. Sans nier le rôle de la défense armée, elle montre qu'une société peut également résister grâce à ses capacités d'organisation collective, à sa cohésion civique et à la mobilisation de formes diversifiées d'action non-violente. Cette perspective ouvre des pistes importantes pour penser, au-delà du cas ukrainien, les conditions d'une défense civile non-violente face aux menaces contemporaines.

1

Cadre conceptuel : objectifs, mécanismes de changement et méthodes de la résistance civile non-violente

La résistance civile non-violente peut être définie comme l'ensemble des actions collectives menées sans recours à la violence physique afin de contester un pouvoir, empêcher une domination ou transformer un conflit. Elle ne repose pas sur la passivité, mais sur une autre manière de concevoir les rapports de force : plutôt que détruire l'adversaire, elle cherche à limiter sa capacité d'action en retirant les formes de coopération, d'obéissance et de légitimité dont dépend tout pouvoir politique.

Les recherches sur les mouvements non-violents montrent que leur efficacité dépend moins d'une supériorité morale que de leur capacité à mobiliser largement la société. L'implication de secteurs diversifiés de la population — élus locaux, syndicats, associations, enseignants, fonctionnaires, groupes religieux, entreprises, réseaux citoyens — constitue souvent une condition décisive de leur résilience et de leur efficacité. La participation massive renforce à la fois la légitimité du mouvement et sa capacité à perturber les mécanismes de domination.

Dans le cas ukrainien, Felip Daza mobilise principalement les travaux de Gene Sharp, enrichis par les adaptations récentes de Michael Beer, Mary Joyce et Patrick Meier. Cette approche distingue trois grandes catégories de méthodes d'action non-violente :

1.1. Les actions de protestation et de persuasion

Il s'agit d'actions principalement symboliques destinées à exprimer un refus, à dénoncer une situation ou à convaincre l'adversaire et les tiers. Elles comprennent les manifestations, rassemblements, banderoles, performances artistiques, chants, affichages de symboles nationaux ou culturels, ainsi que les campagnes d'information et de communication.

En Ukraine, ces formes d'action ont joué un rôle central au début de l'invasion : manifestations dans les villes occupées, confrontations symboliques avec les soldats russes, refus public de la collaboration ou mobilisation numérique à grande échelle.

1.2. Les actions de non-coopération

Ces méthodes consistent à retirer son soutien ou son obéissance aux autorités adverses. Elles peuvent être politiques, économiques, administratives ou sociales : grèves, boycotts, refus d'exécuter des ordres, non-collaboration avec l'administration occupante, refus de participer aux institutions imposées.

Dans un contexte d'occupation, la non-coopération peut devenir un levier stratégique majeur. Une administration imposée, même soutenue militairement, demeure dépendante d'un minimum de collaboration de la population locale, des agents publics, des enseignants, des techniciens ou des responsables économiques. Le refus collectif de coopérer peut alors fragiliser profondément les capacités de contrôle de l'occupant.

1.3. Les interventions non-violentes

Cette troisième catégorie regroupe les actions les plus proactives. Il ne s'agit plus seulement de protester ou de refuser d'obéir, mais de créer des alternatives concrètes ou d'entraver directement certains objectifs de l'adversaire.

Ces interventions peuvent prendre la forme d'interpositions civiles, de blocages, de réseaux de protection des civils, d'évacuation humanitaire, d'aide clandestine, ou encore de structures parallèles d'auto-organisation permettant de maintenir certains services essentiels malgré la guerre.

Dans le cas ukrainien, ces formes d'action ont progressivement pris de l'importance à mesure que la répression s'intensifiait dans les territoires occupés. À partir du printemps 2022, les manifestations visibles diminuent fortement et la résistance se transforme : plus discrète, plus souterraine, elle s'oriente davantage vers des formes de non-coopération et de construction d'alternatives locales.

2

Ukraine : cent ans de résistance civile non-violente

L'ampleur de la résistance civile non-violente observée en Ukraine au cours des premiers mois de l'invasion russe de 2022 ne peut être comprise comme une simple réaction spontanée à l'agression. Pour Felip Daza, elle s'inscrit dans une histoire longue de mobilisations populaires et de résistances collectives qui, depuis plus d'un siècle, ont façonné des capacités d'auto-organisation, de solidarité locale et de contestation politique.

Cette profondeur historique constitue un élément essentiel pour comprendre pourquoi, face à l'occupation militaire, une partie importante de la société ukrainienne a été en mesure de développer rapidement des formes diversifiées de résistance civile.

2.1. Résistances nationales et culturelles sous domination impériale et soviétique

Au cours du XX^e siècle, l'Ukraine connaît des formes répétées de domination extérieure — d'abord sous l'Empire russe puis dans le cadre soviétique — qui suscitent des résistances multiformes, souvent non armées.

Durant la période soviétique, les politiques de russification, de centralisation politique et de contrôle idéologique rencontrent des formes persistantes de désobéissance culturelle, religieuse et linguistique. Des réseaux clandestins de diffusion culturelle, des pratiques de préservation de la langue ukrainienne, des mouvements intellectuels dissidents ainsi que diverses formes de résistance religieuse participent au maintien d'une identité nationale malgré la répression.

L'auteur souligne notamment le rôle des mouvements dissidents des années 1960-1980, qui combinent défense des libertés publiques, revendications culturelles et critique du pouvoir soviétique. Sans toujours se revendiquer explicitement de la non-violence, ces

mobilisations reposent largement sur des méthodes de résistance civile : publications clandestines, réseaux de solidarité, mobilisation intellectuelle, plaidoyer international et refus de la soumission idéologique.

Cette mémoire historique contribue progressivement à forger une culture de résistance reposant moins sur l'affrontement militaire que sur la capacité à préserver des espaces d'autonomie face à un pouvoir perçu comme illégitime.

2.2. La Révolution de granite : première grande mobilisation démocratique

L'une des premières manifestations massives de résistance civile contemporaine apparaît en 1990 avec la **Révolution de granite**, mouvement étudiant qui marque un tournant décisif dans la transition post-soviétique.

À Kiev, plusieurs centaines d'étudiants organisent une grève de la faim et occupent pacifiquement la place centrale de la ville afin de dénoncer les structures héritées du régime soviétique et réclamer des réformes démocratiques.

Le mouvement se distingue par plusieurs caractéristiques qui deviendront récurrentes dans les mobilisations ukrainiennes ultérieures : occupation non-violente de l'espace public, auto-organisation horizontale, mobilisation de réseaux étudiants et citoyens, forte capacité symbolique et discipline non-violente.

Bien que limité dans ses objectifs immédiats, ce mouvement contribue à renforcer une culture politique de participation citoyenne et d'action collective non-violente au moment de l'indépendance ukrainienne.

2.3. La Révolution orange : la non-violence comme défense de la souveraineté populaire

En 2004, la **Révolution orange** constitue une étape majeure dans l'apprentissage collectif de la mobilisation non-violente à grande échelle.

À la suite d'élections présidentielles marquées par des accusations massives de fraude, des centaines de milliers de citoyens occupent pacifiquement les rues de Kiev et d'autres grandes villes afin de défendre l'intégrité du processus démocratique.

Les manifestations, les occupations d'espaces publics, les grèves et les actions symboliques se multiplient pendant plusieurs semaines sans basculer dans une logique insurrectionnelle armée. La discipline non-violente joue ici un rôle fondamental : elle contribue à maintenir l'unité du mouvement, à élargir la participation sociale et à accroître sa légitimité nationale et internationale.

Le résultat est significatif : la Cour suprême ukrainienne invalide finalement le scrutin contesté, ouvrant la voie à une nouvelle élection présidentielle.

Pour Daza, cette séquence constitue une étape décisive dans la consolidation de compétences collectives de résistance civile. Elle favorise l'émergence de réseaux militants, de pratiques organisationnelles et d'un répertoire d'action qui réapparaîtront plus tard dans les mouvements de Maïdan.

2.4. Euromaïdan : entre résistance civile et polarisation du conflit

La mobilisation de l'**Euromaïdan** (2013-2014) marque un nouveau moment fondateur. Initialement déclenché par le refus du gouvernement de signer un accord d'association avec l'Union européenne, le mouvement se transforme progressivement en contestation plus large contre la corruption, l'autoritarisme et l'influence russe.

Pendant plusieurs mois, des milliers de citoyens occupent la place Maïdan à Kiev et organisent une véritable infrastructure d'auto-gouvernement : cuisines collectives, réseaux médicaux, systèmes d'autoprotection, médias indépendants, logistique citoyenne et coordination de volontaires.

Daza insiste sur un point souvent simplifié dans les récits internationaux : Maïdan ne peut être réduit ni à un mouvement entièrement non-violent ni à une simple confrontation violente. Si la mobilisation demeure majoritairement civile et non-armée, elle connaît aussi une escalade progressive de la violence sous l'effet de la répression gouvernementale et de la polarisation politique.

Cette expérience laisse néanmoins un héritage décisif : une capacité accrue d'organisation horizontale, une culture d'entraide communautaire et une forte confiance dans la puissance de la mobilisation citoyenne.

2.5. Les initiatives civiles dans le Donbass après 2014

À partir de 2014, avec l'annexion de la Crimée et le déclenchement du conflit dans le Donbass, de nouvelles formes de résistance civile émergent dans les zones affectées par la guerre. Des organisations locales développent des initiatives de médiation, de dialogue communautaire, d'aide humanitaire, de documentation des violations des droits humains et de soutien aux populations déplacées.

Dans un contexte fortement militarisé, ces initiatives demeurent souvent peu visibles, mais elles jouent un rôle important dans le maintien des liens sociaux et dans la prévention d'une fragmentation plus profonde de la société ukrainienne.

L'auteur insiste sur le fait que ces expériences constituent un apprentissage essentiel pour comprendre la rapidité de mobilisation observée en 2022. Les réseaux de volontaires, les organisations citoyennes locales et les mécanismes d'auto-assistance créés après 2014 fourniront une infrastructure sociale précieuse au moment de l'invasion russe à grande échelle.

2.6. Une société préparée à résister

Pour Felip Daza, la résistance civile non-violente de 2022 ne doit donc pas être interprétée comme un phénomène improvisé. Elle est le produit d'une accumulation historique de compétences, de réseaux et d'expériences collectives.

L'Ukraine apparaît ainsi comme une société disposant d'un capital important de mobilisation civique, nourri par plus d'un siècle de résistances populaires, de dissidences culturelles et de mobilisations démocratiques.

Cette continuité historique constitue un enseignement important pour la réflexion sur la

défense civile non-violente : les capacités de résistance d'une société ne se construisent pas au moment de la crise. Elles se préparent dans le temps long, à travers la vitalité associative, l'apprentissage de l'action collective, la confiance civique et l'existence de structures locales autonomes.

Autrement dit, une société capable de résister civilement est d'abord une société qui a appris, bien avant la guerre, à s'organiser elle-même.

3

Analyse des actions non-violentes en Ukraine (février–juin 2022)

L'étude de Felip Daza repose sur l'analyse de **235 actions de résistance civile non-violente** recensées entre le 24 février et le 30 juin 2022, complétée par un important travail d'enquête de terrain. L'objectif n'est pas seulement de dresser un inventaire des initiatives citoyennes apparues au cours des premiers mois de l'invasion, mais de comprendre leurs logiques d'action, leurs transformations et leurs effets dans un contexte de guerre de haute intensité.

Cette analyse montre que la résistance civile ukrainienne ne se limite ni à des gestes symboliques ni à des formes ponctuelles de désobéissance. Elle constitue un ensemble dynamique de pratiques adaptatives qui évoluent au rythme de l'occupation militaire, de la répression et des besoins des populations.

3.1. Cadre contextuel : l'impact de l'invasion russe

L'invasion lancée par la Russie le 24 février 2022 bouleverse brutalement les équilibres politiques, économiques et sociaux du pays. En quelques semaines, des millions de personnes sont déplacées, de vastes zones du territoire passent sous occupation militaire et les infrastructures civiles sont gravement endommagées.

Mais l'impact de l'invasion ne se réduit pas aux destructions matérielles. Dans les territoires occupés, les autorités russes mettent rapidement en place des mécanismes de contrôle politique destinés à consolider leur présence : installation d'administrations parallèles, contrôle de l'information, répression des opposants, enlèvements de militants, intimidations, pressions sur les élus locaux et tentatives de russification institutionnelle.

L'un des objectifs stratégiques du Kremlin semble alors consister à produire une normalisation progressive de l'occupation, fondée sur l'idée d'une acceptation, ou du moins d'une résignation, des populations locales. C'est précisément dans ce contexte qu'émerge une résistance civile d'une ampleur inattendue.

Contrairement à l'image d'une population uniquement placée dans une posture de fuite ou d'attente, des milliers de citoyens s'organisent très rapidement pour répondre à l'invasion. Des initiatives spontanées apparaissent à différents niveaux : soutien humanitaire, protection des civils, évacuation de personnes vulnérables, documentation

des violences, aide logistique, mais aussi actions explicitement destinées à entraver les objectifs politiques et militaires de l'occupant.

Cette mobilisation s'explique en partie par des facteurs déjà évoqués : la forte densité du tissu associatif ukrainien, les apprentissages issus des mobilisations antérieures, les réseaux locaux de solidarité développés depuis 2014 ainsi qu'une culture politique marquée par la participation civique.

Daza insiste sur un élément central : la résistance civile ukrainienne se développe dans un environnement profondément asymétrique. Face à une puissance militaire largement supérieure, les populations civiles ne disposent pas de moyens conventionnels de confrontation. Dès lors, les ressources de la résistance reposent principalement sur des formes d'organisation sociale, de coopération horizontale et de refus collectif.

Autrement dit, la capacité de résistance dépend de la capacité d'une société à demeurer organisée malgré la désorganisation provoquée par la guerre. Cette observation mérite d'être soulignée dans une perspective de défense civile non-violente : même dans un contexte extrême, une société conserve des marges d'action lorsqu'elle est capable de préserver des réseaux de confiance, de maintenir des structures locales et de coordonner des initiatives collectives.

3.2. Évolution et tendances de l'action non-violente

L'un des apports majeurs de l'étude réside dans l'analyse de l'évolution temporelle de la résistance civile au cours des premiers mois de la guerre. Loin d'être statique, celle-ci se transforme profondément sous l'effet du contexte militaire et de la répression.

Une forte mobilisation initiale

Entre février et mars 2022, les formes visibles de protestation dominent largement.

Dans de nombreuses villes occupées — notamment dans les régions méridionales de Kherson et de Zaporijjia — des milliers de personnes manifestent publiquement contre l'occupation russe. Des rassemblements sont organisés malgré la présence militaire, les drapeaux ukrainiens sont brandis, des slogans hostiles à l'occupation sont scandés et les autorités imposées par Moscou sont publiquement contestées.

Certaines actions prennent une dimension fortement symbolique : des habitants bloquent pacifiquement le passage de véhicules militaires, s'interposent face à des chars ou refusent de coopérer publiquement avec les soldats russes.

Ces mobilisations remplissent plusieurs fonctions simultanées. Elles expriment un refus collectif de l'occupation, renforcent le moral de la population, rendent visible l'absence de consentement à l'autorité imposée et compliquent les efforts de légitimation du pouvoir occupant.

L'auteur observe que cette phase initiale repose largement sur la spontanéité, la participation de masse et l'existence de réseaux locaux informels capables de mobiliser rapidement la population.

La montée de la répression

Cependant, à partir de la fin mars 2022, les formes visibles de résistance commencent à diminuer fortement.

Dans les territoires occupés, les autorités russes renforcent les dispositifs de répression : arrestations arbitraires, disparitions forcées, intimidations, torture, surveillance accrue et enlèvements ciblés de militants, responsables associatifs, journalistes ou élus locaux. Cette violence répressive modifie profondément les conditions de l'action collective. Les grandes manifestations deviennent plus risquées et parfois impossibles.

Daza insiste toutefois sur un point essentiel : la diminution des protestations visibles ne signifie pas la disparition de la résistance. Elle marque au contraire une transformation stratégique de ses formes.

De la visibilité à la discrétion : une mutation de la résistance

À partir d'avril 2022, les actions de résistance évoluent vers des formes plus discrètes, moins spectaculaires mais souvent plus résilientes.

La non-coopération devient progressivement centrale : refus de collaborer avec les administrations imposées, résistance des fonctionnaires locaux, opposition aux programmes scolaires russifiés, refus d'accepter les nouveaux dispositifs administratifs ou monétaires.

Dans le même temps, émergent des formes de communication clandestine : diffusion d'informations, campagnes numériques, messages anonymes, distribution discrète de tracts, documentation des abus et transmission d'informations vers les autorités ukrainiennes ou les médias internationaux.

La résistance prend également une dimension constructive. Des réseaux citoyens organisent l'aide humanitaire, soutiennent les personnes déplacées, coordonnent les évacuations, maintiennent des formes de solidarité locale ou suppléent les défaillances institutionnelles provoquées par la guerre.

Cette transformation est particulièrement importante. Elle montre que la résistance civile n'est pas uniquement affaire de manifestations visibles ou de protestation publique. Lorsqu'un contexte devient trop répressif, elle peut se reconfigurer vers des formes plus souterraines, adaptées aux contraintes nouvelles.

L'étude met ainsi en évidence une capacité d'apprentissage collectif : loin de disparaître sous la pression, les acteurs de la résistance adaptent leurs méthodes afin de préserver leur efficacité et leur sécurité.

Une géographie différenciée de la résistance

Les actions recensées se concentrent particulièrement dans les régions du sud de l'Ukraine, notamment à Kherson et Zaporijjia, où la persistance de formes de résistance dans les territoires occupés apparaît particulièrement forte.

Cette observation contredit l'idée selon laquelle l'occupation produirait mécaniquement la passivité ou l'acceptation.

Au contraire, la présence militaire étrangère semble, dans certains cas, renforcer la mobilisation identitaire et citoyenne. Les actions non-violentes deviennent alors un moyen concret d'affirmer une souveraineté politique et culturelle face aux tentatives de domination.

Plus largement, Daza montre que la résistance civile agit comme un facteur de continuité politique : elle contribue à maintenir vivante l'idée d'une Ukraine indépendante dans les espaces soumis au contrôle russe.

Une résistance polymorphe

Sur les 235 actions analysées, Daza distingue trois grandes catégories :

- **148 actions de protestation** (manifestations, symboles, campagnes publiques, actions expressives) ;
- **51 actions de non-coopération** (refus administratifs, boycotts, désobéissance, non-collaboration) ;
- **36 actions d'intervention non-violente** (interpositions civiles, soutien logistique, protection des populations, structures alternatives).

Cette répartition confirme que la résistance ukrainienne ne repose pas sur une seule modalité d'action, mais sur une combinaison flexible de méthodes adaptées aux circonstances. Une telle diversité constitue vraisemblablement l'un des facteurs de sa résilience : lorsque certaines formes deviennent impossibles, d'autres prennent le relais.

Pour la réflexion sur la défense civile non-violente, ce constat est essentiel : la capacité de résistance d'une société dépend largement de la pluralité de ses répertoires d'action et de sa faculté d'adaptation stratégique.

3.3. Dynamiques des actions non-violentes

Au-delà de leur diversité, les actions de résistance civile recensées en Ukraine entre février et juin 2022 révèlent plusieurs dynamiques structurantes. L'intérêt du travail de Felip Daza ne réside pas uniquement dans l'identification des actions elles-mêmes, mais dans la compréhension des mécanismes sociaux et politiques qui permettent à une société de continuer à résister sous occupation militaire.

L'étude montre que la résistance civile ukrainienne fonctionne comme un écosystème adaptatif dans lequel différentes formes d'action — protestation, non-coopération, intervention civile, solidarité communautaire et communication clandestine — se complètent mutuellement.

3.3.1. Les protestations publiques : rendre visible le refus de l'occupation

Au cours des premières semaines de l'invasion, les manifestations publiques constituent l'expression la plus visible de la résistance civile. Dans de nombreuses villes occupées, des rassemblements massifs sont organisés malgré les risques évidents de répression. Des

milliers d'habitants se réunissent sur les places publiques, brandissent des drapeaux ukrainiens, scandent des slogans hostiles à l'occupation et refusent publiquement toute légitimité aux autorités imposées par Moscou. À Kherson, Melitopol, Berdyansk, Enerhodar ou encore Kakhovka, ces manifestations prennent parfois une ampleur remarquable au regard du contexte militaire.

Ces actions remplissent plusieurs fonctions stratégiques. D'abord, elles brisent l'effet de sidération provoqué par l'invasion. En réoccupant collectivement l'espace public, les citoyens réaffirment leur capacité d'agir malgré la peur et la désorganisation initiale.

Ensuite, elles empêchent symboliquement la normalisation de l'occupation. L'occupant ne peut facilement prétendre représenter une population qui manifeste ouvertement son opposition.

Enfin, ces protestations renforcent la cohésion collective. Elles permettent aux habitants de se reconnaître mutuellement comme membres d'une même communauté politique et contribuent à maintenir un sentiment d'identité nationale dans des territoires soumis à une forte pression militaire.

Cependant, cette première phase visible de résistance se heurte rapidement à la montée de la répression russe. Arrestations arbitraires, violences, disparitions forcées et intimidations rendent progressivement les manifestations publiques plus difficiles. Mais, comme le souligne Daza, la disparition relative des protestations visibles ne signifie pas la disparition de la résistance. Celle-ci change de forme.

3.3.2. La non-coopération : rendre l'occupation plus coûteuse

À mesure que l'espace public devient plus dangereux, les pratiques de non-coopération gagnent en importance.

Dans les territoires occupés, les autorités russes cherchent à consolider leur contrôle en installant des administrations parallèles, en imposant des programmes scolaires modifiés, en réorganisant les services publics et en intégrant les territoires occupés à leur sphère institutionnelle. Or, ces dispositifs demeurent fortement dépendants de la collaboration des populations locales.

De nombreux élus municipaux refusent ainsi de coopérer avec les autorités imposées. Des enseignants s'opposent à la mise en œuvre des programmes scolaires russifiés. Des agents administratifs ralentissent ou compliquent certaines procédures. Des habitants boycottent des initiatives de propagande ou refusent d'accepter certains dispositifs économiques ou administratifs imposés.

Cette forme de résistance est moins visible que les manifestations de rue, mais elle peut s'avérer particulièrement efficace. Comme l'ont montré de nombreuses recherches sur la résistance civile, aucun pouvoir d'occupation ne peut fonctionner uniquement par la contrainte. Même autoritaire, il dépend toujours d'un minimum de coopération sociale et administrative. La non-coopération vise précisément à fragiliser ces mécanismes de dépendance.

Dans le cas ukrainien, elle contribue à ralentir les tentatives de consolidation institutionnelle de l'occupation et à compléter les efforts russes de légitimation politique.

3.3.3. Les actions d'intervention non-violente : protéger, bloquer, reconstruire

Une autre dynamique essentielle concerne les actions d'intervention non-violente. Contrairement aux protestations symboliques ou à la non-coopération, ces initiatives consistent à agir directement sur le terrain afin d'empêcher certains objectifs de l'adversaire ou de répondre aux besoins immédiats des populations.

Certaines actions prennent la forme d'interpositions physiques : habitants bloquant le passage de convois militaires, barrages civils improvisés ou regroupements destinés à ralentir certaines opérations. D'autres visent davantage à protéger les populations : organisation d'évacuations, mise à l'abri de personnes vulnérables, distribution de nourriture, soutien médical, hébergement ou logistique d'urgence. Ces initiatives jouent un rôle crucial dans un contexte où les institutions sont parfois désorganisées ou débordées.

Mais l'une des dimensions les plus importantes de cette intervention non-violente réside dans la création de formes locales d'auto-organisation. Dans de nombreuses localités, des réseaux citoyens prennent en charge des fonctions essentielles : circulation de l'information, aide humanitaire, coordination logistique, soutien psychologique, maintien d'activités éducatives ou organisation de solidarités de proximité.

La résistance civile ne se limite donc pas à empêcher l'adversaire d'agir ; elle consiste aussi à préserver les capacités de fonctionnement de la société. Cet aspect est particulièrement important dans une perspective de défense civile non-violente : résister ne signifie pas uniquement s'opposer, mais également maintenir la continuité sociale malgré la guerre.

3.3.4. Communication, information et résistance numérique

Une autre caractéristique forte de la résistance ukrainienne réside dans l'usage massif des outils numériques. Les technologies de communication jouent un rôle déterminant dans plusieurs domaines : documentation des violations des droits humains, circulation d'informations, coordination locale, diffusion internationale des témoignages et contre-discours face à la propagande russe.

Des réseaux numériques permettent de signaler les mouvements de troupes, de partager des informations sur les risques sécuritaires ou de documenter les exactions commises dans les territoires occupés.

Les campagnes numériques deviennent également un outil de mobilisation symbolique. Messages anonymes, vidéos, réseaux sociaux, diffusion de témoignages ou campagnes de solidarité internationale participent au maintien de la visibilité politique de la résistance.

Cette dimension montre que les répertoires classiques de l'action non-violente évoluent avec les technologies contemporaines. La résistance civile ne se déploie plus seulement dans l'espace physique mais aussi dans l'espace informationnel.

3.3.5. Les rapports complexes avec la résistance armée

L'un des apports les plus nuancés de l'étude concerne les relations entre résistance civile et résistance armée. Contrairement à certaines oppositions simplificatrices, Daza montre que ces deux formes d'action coexistent fréquemment sur le terrain.

Dans certains cas, les actions civiles facilitent indirectement les capacités défensives ukrainiennes : collecte d'informations, soutien logistique, aide aux populations déplacées ou maintien de structures locales de gouvernance. Dans d'autres situations, la présence d'acteurs armés influence les formes mêmes de la résistance civile.

L'auteur ne cherche ni à idéaliser ni à opposer radicalement ces deux registres. Il constate plutôt une articulation pragmatique entre différentes formes de résistance face à une même agression.

Pour autant, il insiste sur une distinction importante : les objectifs spécifiques de la résistance civile ne se réduisent pas aux objectifs militaires. Elle vise également à préserver le tissu social, maintenir la cohésion collective, empêcher la normalisation politique de l'occupation et préserver les capacités démocratiques de la société. Autrement dit, même lorsqu'une défense armée existe, la résistance civile constitue un front spécifique, doté de ses propres ressources, temporalités et effets.

3.3.6. Une résistance fondée sur l'adaptation

Au terme de cette analyse, une caractéristique apparaît centrale : la capacité d'adaptation.

Face à la transformation du contexte — intensification militaire, répression, occupation prolongée — les formes de résistance évoluent rapidement. Lorsque les manifestations deviennent trop dangereuses, la non-coopération se développe. Lorsque les institutions sont fragilisées, des réseaux communautaires émergent. Lorsque l'espace public est verrouillé, les outils numériques prennent le relais.

Cette plasticité constitue sans doute l'une des principales forces de la résistance civile ukrainienne. Elle rappelle qu'en situation de crise majeure, la résilience d'une société ne dépend pas uniquement de ses capacités matérielles ou militaires, mais aussi de son aptitude à inventer collectivement des formes nouvelles d'organisation et de résistance.

4

Impacts et défis de la résistance civile non-violente

L'une des questions centrales soulevées par la guerre en Ukraine concerne l'efficacité réelle de la résistance civile face à une invasion militaire de grande ampleur. Peut-elle produire des effets tangibles face à un adversaire doté d'une puissance militaire écrasante ? Quels objectifs peut-elle atteindre ? Quelles sont ses limites ?

L'étude de Felip Daza propose une réponse nuancée. La résistance civile ukrainienne n'a évidemment ni empêché l'invasion ni remplacé les capacités de défense armée du pays. Mais elle a contribué de manière significative à perturber certains objectifs de l'occupation russe, à protéger les populations, à maintenir la cohésion sociale et à préserver les capacités de fonctionnement de la société ukrainienne.

Ces effets apparaissent d'autant plus importants qu'ils se sont produits dans un contexte de violence extrême, d'incertitude permanente et de désorganisation institutionnelle.

4.1. Faire obstacle aux objectifs militaires et politiques russes

L'un des premiers impacts de la résistance civile concerne sa capacité à entraver certains objectifs poursuivis par les autorités russes dans les territoires occupés.

L'invasion ne visait pas seulement des gains militaires territoriaux. Elle poursuivait également des objectifs politiques : stabiliser l'occupation, installer des administrations loyales à Moscou, intégrer progressivement certains territoires au système russe et produire une apparence de consentement local. Or, la résistance civile a compliqué ces processus.

Les manifestations massives des premières semaines ont rendu visible le rejet populaire de l'occupation. Dans plusieurs villes, les autorités russes ont rencontré des difficultés importantes à recruter des collaborateurs locaux ou à installer rapidement des structures administratives fonctionnelles.

Le refus de coopération de certains élus municipaux, fonctionnaires, enseignants et responsables locaux a également freiné les tentatives d'institutionnalisation de l'occupation.

Dans certaines localités, les référendums organisés ultérieurement par les autorités russes se sont déroulés dans un climat de forte défiance sociale, révélant l'échec partiel de la normalisation politique recherchée.

Daza souligne toutefois la nécessité de ne pas surestimer ces effets. La résistance civile a pu ralentir et compliquer certains objectifs russes, mais elle n'a pas toujours été en mesure de les empêcher durablement face à un appareil répressif massif.

Cette distinction est importante : l'efficacité d'une résistance civile ne doit pas être pensée uniquement en termes de victoire ou d'échec absolus, mais aussi à travers sa capacité à rendre une domination plus coûteuse, plus instable et moins légitime.

4.2. Fragilisation des piliers de pouvoir du Kremlin

L'un des apports théoriques du rapport consiste à analyser la résistance civile à travers la notion de « piliers de soutien du pouvoir ».

Tout régime politique, même autoritaire, repose sur un ensemble de soutiens : institutions administratives, coopération économique, légitimité symbolique, relais médiatiques, adhésion partielle de la population ou fonctionnement ordinaire des services

publics. La résistance civile agit précisément sur ces dépendances.

En Ukraine, les actions de non-coopération ont contribué à affaiblir certains mécanismes essentiels du contrôle russe : difficultés administratives, refus de participation à certaines structures imposées, résistance institutionnelle discrète, absence d'adhésion populaire visible.

La lutte informationnelle a également joué un rôle important. La circulation rapide de témoignages, de vidéos et d'informations sur les abus commis dans les territoires occupés a limité les effets de la propagande russe et contribué à délégitimer l'occupation sur la scène internationale. En maintenant une opposition visible — même fragmentée — la société ukrainienne a empêché que l'occupation puisse apparaître comme consensuelle.

Cette dynamique rappelle une dimension essentielle de la défense civile non-violente : un pouvoir, même militairement dominant, demeure dépendant d'un certain niveau de coopération sociale. La résistance vise alors moins à détruire l'adversaire qu'à limiter sa capacité effective de contrôle.

4.3. Protection des populations civiles

L'un des impacts les plus immédiats de la résistance civile concerne la protection des civils.

Dans un contexte de guerre où les institutions sont souvent désorganisées, de nombreux réseaux citoyens ont joué un rôle essentiel dans l'aide humanitaire, les évacuations, l'accueil des déplacés, le ravitaillement alimentaire ou l'assistance médicale. Des groupes locaux se sont organisés pour identifier les personnes vulnérables, sécuriser certains déplacements, diffuser des informations de sécurité ou maintenir des services essentiels. Ces initiatives ont permis de réduire, au moins partiellement, la vulnérabilité des populations exposées aux violences.

La documentation citoyenne des abus a également constitué un mécanisme indirect de protection. Le fait de rendre visibles certaines violations des droits humains ou crimes de guerre a parfois contribué à renforcer l'attention internationale et les mécanismes de pression diplomatique.

Cependant, Daza souligne aussi les limites de cette protection. La résistance civile demeure vulnérable face à une répression extrême. Dans plusieurs territoires occupés, militants et responsables locaux ont été arrêtés, torturés ou contraints à la clandestinité.

La question de la protection des acteurs civils apparaît dès lors comme un enjeu majeur pour toute stratégie de soutien international.

4.4. Résilience communautaire

Un autre effet central de la résistance civile concerne le renforcement de la résilience communautaire. Face à la désorganisation provoquée par la guerre, de nombreuses communautés locales développent des capacités remarquables d'auto-organisation. Réseaux d'entraide, cuisines collectives, hébergements improvisés, groupes de soutien psychologique, collectes citoyennes, logistique bénévole ou formes d'économie solidaire

permettent de répondre aux besoins immédiats des populations.

Ces dynamiques jouent un rôle décisif : elles réduisent les effets de désintégration sociale provoqués par la guerre et contribuent à maintenir un sentiment de continuité collective. Dans cette perspective, résister ne signifie pas uniquement s'opposer à l'ennemi ; cela consiste aussi à empêcher l'effondrement du tissu social.

Cet enseignement est particulièrement précieux pour la réflexion sur la DCNV : une société résiliente est souvent une société qui possède déjà des réseaux locaux forts, des habitudes de coopération et des capacités autonomes d'organisation.

4.5. Renforcement de la gouvernance locale

Dans plusieurs régions affectées par l'occupation ou les combats, les autorités locales et les réseaux citoyens ont collaboré afin de maintenir des formes minimales de gouvernance. Maires, responsables municipaux, volontaires, associations locales et citoyens organisés ont parfois assuré des fonctions essentielles : circulation de l'information, aide humanitaire, gestion locale des urgences ou coordination communautaire. Cette dynamique renforce la légitimité locale et limite les possibilités de substitution institutionnelle par les autorités d'occupation.

L'étude montre ainsi que la gouvernance locale constitue souvent un maillon essentiel de la résistance civile. Une société qui conserve des institutions de proximité fonctionnelles possède davantage de capacités à résister durablement à une domination extérieure.

4.6. Cohésion sociale nationale et régionale

La résistance civile a également contribué à renforcer la cohésion nationale ukrainienne. L'expérience partagée de l'agression, les mobilisations citoyennes et les multiples formes de solidarité ont consolidé un sentiment d'appartenance collective dépassant parfois certaines divisions linguistiques, régionales ou culturelles.

Dans les territoires occupés, les actes de résistance symbolique ont également joué un rôle identitaire important : drapeaux, chants, langue ukrainienne ou expressions culturelles deviennent autant de moyens d'affirmer une continuité politique et culturelle face aux tentatives d'assimilation.

Toutefois, Daza rappelle qu'une telle cohésion reste fragile. Les traumatismes de guerre, les déplacements de population et les fractures produites par l'occupation risquent également de laisser des divisions profondes à long terme. Préserver cette cohésion constitue donc un défi durable de l'après-guerre.

4.7. Responsabilité, justice et documentation des violations

Enfin, la résistance civile a joué un rôle important dans la documentation des violations des droits humains et du droit international humanitaire. Des citoyens, journalistes, associations locales et réseaux militants ont collecté des preuves, documenté des exactions, identifié certaines victimes ou transmis des informations à des organisations internationales. Ces actions contribuent à lutter contre l'impunité et constituent une

ressource importante pour d'éventuels mécanismes de justice transitionnelle.

L'auteur insiste néanmoins sur plusieurs défis : nécessité de reconnaître les violations commises par toutes les parties, amélioration des mécanismes de collecte d'informations et renforcement des processus de vérité, de réparation et de réconciliation.

Dans une perspective de paix durable, la résistance civile ne peut en effet se limiter à la survie immédiate ; elle doit également préparer les conditions d'une reconstruction démocratique fondée sur la justice et la mémoire.

5

Dix recommandations pour soutenir la résistance civile non-violente

Recommandations à destination des agences, gouvernements et acteurs internationaux et ukrainiens de la société civile

1. Renforcer la résistance civile non-violente dans les zones sous occupation

Par un soutien matériel et financier, la création d'espaces de coordination et d'échange d'informations, ainsi que le développement d'actions de plaidoyer politique et social visant à rendre visible et à soutenir le travail des militants qui résistent à l'occupation militaire et à l'institutionnalisation de la répression dans ces territoires.

2. Développer un système de protection des défenseurs des droits humains

Conformément aux principes directeurs de l'Union européenne concernant les défenseurs des droits humains, en coordination avec les centres ukrainiens de défense des droits humains et les organisations internationales.

Ce programme devrait accorder une attention particulière aux impacts psychologiques de la guerre ainsi qu'à la protection des militants dans les zones temporairement occupées par les forces militaires russes.

3. Faire progresser les systèmes civils de surveillance et d'enquête sur les crimes de guerre

En tant que mécanismes garantissant l'accès à la justice et à l'État de droit, à travers les plateformes de protection des droits humains mises en place, tout en intégrant une perspective de justice transitionnelle incluant l'enquête sur l'ensemble des crimes de guerre et des agressions commises par des acteurs armés non étatiques.

4. Renforcer la résilience communautaire et la cohésion sociale

À travers les organisations et les infrastructures développées par le mouvement de jeunesse ukrainien. Concrètement, ce soutien devrait comprendre un programme national de renforcement des capacités en transformation des conflits, action non-violente et résilience numérique, ainsi qu'un appui au réseau des centres de jeunesse ukrainiens afin qu'ils disposent des compétences et des ressources nécessaires pour développer des contre-récits non-violents en coopération avec les médias locaux et numériques.

5. Prévenir la polarisation sociale

En soutenant les interventions ukrainiennes de médiation communautaire et de facilitation du dialogue afin de prévenir les conflits intrafamiliaux et communautaires entre les communautés d'accueil et les personnes déplacées internes provenant de l'est du pays.

6. Encourager le développement d'initiatives non-violentes, de dialogue et de consolidation de la paix à l'échelle régionale

Par un soutien financier et la création d'espaces d'échange d'informations et de planification d'actions avec des militants et des groupes engagés en faveur de la justice sociale et des droits humains. Il convient de s'appuyer sur les relations, les capacités et les expériences des organisations spécialisées dans ces domaines géographiques et thématiques afin d'identifier des objectifs communs.

7. Influencer la conception de nouvelles architectures mondiales et régionales fondées sur la sécurité humaine

Des architectures qui placent la protection et les besoins humains au centre, intègrent la conception de stratégies non-violentes de transformation des conflits et réorientent les ressources aujourd'hui consacrées aux structures et initiatives militaristes. Ce travail devrait prendre en compte les développements importants réalisés par les Nations unies dans le domaine de la sécurité humaine.

8. Explorer la possibilité de réglementer et de développer un système de défense civile non-violente

En s'appuyant sur les expériences existantes, telles que la stratégie nationale de défense de la Lituanie. Ce processus devrait inclure un débat public sur les limites de la non-violence ainsi que sur sa complémentarité avec la défense militaire.

9. Protéger et encadrer l'objection de conscience comme un droit humain

En reconnaissant le droit des citoyens à contribuer à la défense de leur pays sans

recourir aux armes. Cela devrait inclure la protection des droits civils et politiques des militants pacifistes et des objecteurs de conscience.

10. Veiller à ce que la reconstruction sociale et politique

S'appuie sur le développement de la gouvernance locale et de la décentralisation politique, et garantisse la participation effective aux processus décisionnels des organisations de femmes et des militants qui sont à l'avant-garde de la résistance civile non-violente du pays, de la défense des droits humains et de la promotion de la médiation ainsi que de la facilitation du dialogue.

Conclusion

La résistance civile ukrainienne : enseignements pour une défense de la société

L'étude de Felip Daza apporte une contribution importante à la compréhension des formes contemporaines de résistance en situation de guerre. À rebours d'une vision exclusivement militaire des conflits, elle montre qu'une société agressée ne résiste pas seulement par ses armées, mais également par sa capacité d'organisation collective, sa cohésion sociale et l'inventivité de ses pratiques civiles.

L'expérience ukrainienne des premiers mois de l'invasion russe rappelle une évidence souvent oubliée : les populations civiles ne sont jamais entièrement condamnées à l'impuissance. Même confrontées à une violence extrême, elles peuvent développer des capacités de refus, de protection, de non-coopération et de reconstruction qui influencent concrètement les dynamiques du conflit.

L'un des mérites essentiels du rapport est précisément d'éviter deux écueils symétriques. Le premier consisterait à minimiser le rôle de la résistance civile au motif qu'elle ne peut empêcher, à elle seule, une invasion militaire. Le second reviendrait à l'idéaliser comme une alternative immédiate et suffisante à toute défense armée. L'étude invite à une approche plus nuancée.

La résistance civile ukrainienne n'a ni empêché la guerre ni remplacé les capacités militaires du pays. Elle n'a pas supprimé les violences, les occupations, les destructions ni les souffrances immenses infligées aux populations. Pourtant, elle a produit des effets réels : elle a compliqué certains objectifs politiques russes, freiné les tentatives de normalisation de l'occupation, soutenu les populations civiles, maintenu des formes locales de gouvernance, renforcé la cohésion collective et documenté les violations du droit international. Autrement dit, elle a constitué un front spécifique de résistance, doté de ses propres ressources, de ses propres objectifs et de ses propres temporalités.

Ce constat invite à dépasser une conception réductrice de la sécurité identifiée

exclusivement à la puissance militaire. Une société ne se défend pas seulement par ses moyens de coercition. Elle se défend aussi par sa capacité à préserver ses liens sociaux, ses institutions locales, ses pratiques démocratiques et sa faculté collective d'agir malgré la peur et la désorganisation.

Le cas ukrainien montre également que la résistance civile ne surgit pas spontanément de nulle part. Si la mobilisation des premiers mois a pu apparaître impressionnante par son ampleur et sa rapidité, c'est qu'elle s'appuyait sur des ressources préexistantes : expériences accumulées de mobilisation populaire, tissu associatif dense, réseaux locaux d'entraide, traditions de participation civique et pratiques d'auto-organisation développées depuis plusieurs décennies.

L'un des enseignements majeurs de cette étude réside sans doute ici : **une société capable de résister est d'abord une société qui s'est préparée à coopérer.**

La résilience collective ne s'improvise pas dans l'urgence d'une crise. Elle se construit dans le temps long, à travers les solidarités locales, la confiance sociale, les institutions démocratiques, l'éducation citoyenne et l'existence d'espaces autonomes d'initiative. Cette observation résonne particulièrement avec les réflexions contemporaines sur la défense civile non-violente.

Sans transposer mécaniquement le cas ukrainien — tant les contextes historiques, géopolitiques et culturels diffèrent — plusieurs enseignements apparaissent précieux : l'importance des collectivités locales, le rôle des réseaux citoyens, la nécessité de maintenir des capacités autonomes de communication, l'utilité des formes de non-coopération face à une domination extérieure ou encore la centralité des infrastructures sociales de solidarité.

L'étude rappelle également que les conflits contemporains ne se jouent plus seulement sur les champs de bataille. Ils traversent les sphères informationnelles, institutionnelles, économiques et symboliques. Dès lors, les capacités de résistance d'une société doivent elles aussi être pensées de manière plus large.

Une société résiliente est une société capable non seulement de survivre à l'agression, mais aussi de préserver son autonomie politique, sa cohésion et sa capacité de reconstruction.

Ainsi, l'enseignement le plus important de cette recherche est que la véritable force d'une société réside dans sa capacité à demeurer société au cœur même de la guerre.

Dans un monde marqué par le retour des conflits de haute intensité, des menaces hybrides et des formes multiples de déstabilisation, cette question mérite sans doute d'être davantage explorée : comment préparer, démocratiquement et collectivement, les capacités civiles de résistance d'une société ? L'expérience ukrainienne n'apporte pas de réponse définitive. Mais elle ouvre un chantier de réflexion essentiel.

Bibliographie

Adler-Nissen, Rebecca, and Vincent Pouliot. *Power in Practice: Negotiating the International Intervention in Libya*. In *European Journal of International Relations* 20, no. 4 (December 2014): 889-911.

Alinsky, Saul. *Reveille for radicals*. Vintage, 2010.

Bartkowski, Maciej, *Nonviolent civilian defence to counter Russian hybrid warfare*. John Hopkins University. Ożujak (2015).

Bunce, Valerie J., and Sharon L. Wolchik. *Favorable Conditions and Electoral Revolutions*. *Journal of Democracy* 17, no. 4 (October 2006): 5-18.

Beer, Michael A. *Civil Resistance Tactics in the 21st Century*. Washington: ICNC Press (2021)

Chenoweth, Erica, Maria J. Stephan, and Maria Stephan. *Why civil resistance works: The strategic logic of nonviolent conflict*. Columbia University Press, 2011.

de La Boétie, Étienne. *Discourse on voluntary servitude*. Hackett Publishing, 2012.

Eihelson, Iryna, Ieligulashvili, Maksym; Kalenychenko, Tetiana; Kyselova, Tetiana. *Responding to the Russian invasion from the grassroots - An overview of conflict response practices by the Ukrainian civil society from February 24th to May 31st, 2022*. National Platform for Resilience and Social Cohesion, 2022.

Gandhi, Mahatma K. *Hind Swaraj and Other Writings*. Cambridge: Cambridge University Press, 1997.

Ganz, Marshall. *Leading change: Leadership, organisation, and social movements*. *Handbook of leadership theory and practice* 19 (2010): 1-10.

Hallward, Maia, Juan Masullo, and Cécile Mouly. *Civil resistance in armed conflict: leveraging nonviolent action to navigate war, oppose violence and confront oppression*. *Journal of Peacebuilding & Development* 12.3 (2017): 1-9.

Kyselova, Tetiana. *Professional peacemakers in Ukraine: mediators and dialogue facilitators before and after 2014*. (2017).

_____. *Mapping civil society and peacebuilding in Ukraine: Peacebuilding by any other name*. Available at SSRN 3521515 (2019).

Lahey, G. *The Sociological Mechanisms of Nonviolent Action*. In *Peace Research Review* 2

(1968), pp. 1-102.

McFaul, Michael. *Ukraine imports democracy: External influences on the Orange Revolution*. *International Security* 32.2 (2007): 45-83.

Onuch, Olga. *The Maidan Past and Present: Orange Revolution (2004) and the EuroMaidan (2013-2014)*. Frederick V. Mills [Eds.](2015). *Euromaidan*. Columbia University Press: New York (2015).

Schmid, Johann. *Hybrid warfare on the Ukrainian battlefield: developing theory based on empirical evidence*. *Journal on Baltic Security* 5.1 (2019).

Shapovalova, Natalia. *Assessing Ukrainian Grassroots Activism Five Years After Euromaidan*. (2018).

_____. *From the Square to politics after Ukraine's Euromaidan Protests in After Protest: Pathways Beyond Mass Mobilisation*. Richard Youngs [Eds] (2019) Carnegie Endowment.

Sharp, Gene. *The politics of nonviolent action*, 3 vols. Boston: Porter Sargent 2, 1973.

_____. *Civilian-based defence. A post-military weapons system*. Princeton University Press. New Jersey, 1990.

Stewart, Susan. *Democracy promotion before and after the 'colour revolutions'*. In *Democratisation*, 16:4, 645-660, (2009a).

Thoreau, Henry David. *On the duty of civil disobedience*. Good Press, 2020.

Ulfelder, Jay. *Contentious Collective Action and the Breakdown of Regimes*. In *International Political Science Review*, (2005): 312.

Wallace, M.S. *Security Without Weapons: Rethinking Violence, Nonviolent Action, and Civilian Protection*. New York: Routledge, 2017. *Peace and change* 45, no. 3 (2020): 464-466.

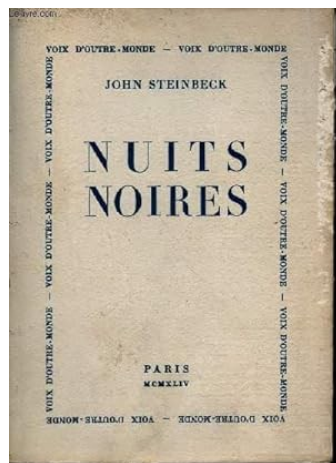
Welzel, Christian. *Theories of Democratisation*. In *Democratisation*, by C Haerpfer, P Bernhagen, R Inglehart and C Welzel, 74-78, 80, 82-85. Oxford University Press, 2009.

Deux fictions fondatrices de la résistance civile : *Nuits noires* (Steinbeck) et *Le Silence de la mer* (Vercors)

Alain Refalo

Militant – chercheur, Centre de ressources sur la non-violence

Bien avant que la résistance civile (non armée) ne soit formalisée comme champ de recherche et de stratégie politique, Le Silence de la mer de Vercors et Nuits noires de John Steinbeck en proposent une intuition littéraire remarquable.



Publiés en 1942, *Le Silence de la mer* et *Nuits noires* s'inscrivent dans ce moment historique où l'occupation militaire semble durable, la victoire armée hors de portée, et où se pose avec acuité la question des formes possibles de résistance civile, sans armes.

Ces deux textes, très différents dans leur forme narrative, partagent pourtant une thèse politique commune : le pouvoir de l'occupant repose moins sur la force armée que sur l'acceptation tacite de sa présence, et c'est cette acceptation qu'il s'agit de refuser.

Ces deux œuvres montrent que, face à une occupation militaire écrasante, la question décisive n'est pas celle de la mise en œuvre d'une violence symétrique, mais celle de la collaboration ou de la non-collaboration : que consent-on à donner à l'occupant, et surtout que peut-on lui retirer en refusant de céder à ses injonctions ?

Le silence comme acte politique

Les deux textes illustrent, chacun à leur manière, le principe fondamental de la résistance civile : le pouvoir de l'oppresseur dépendant de l'obéissance des opprimés, la libération des opprimés dépend de leur capacité à lui retirer cette obéissance.

Dans *Le Silence de la mer*, la résistance prend la forme d'un refus radical de la parole. Le narrateur le dit explicitement : « *Nous décidâmes de ne pas lui adresser la parole.* »

Cette décision, d'une simplicité extrême, constitue un acte pleinement politique : refuser de parler, c'est refuser d'entrer dans un espace symbolique commun avec l'occupant. La parole est ici identifiée comme un vecteur de reconnaissance mutuelle ; s'y soustraire revient à maintenir une frontière morale infranchissable.

L'officier allemand qui occupe la maison d'une famille d'un village français multiplie pourtant les tentatives de rapprochement, notamment par la culture. Il évoque la musique, la littérature, l'idée d'une fraternité spirituelle entre l'Allemagne et la France. Mais le silence de la fille et de son père, occupants légitimes de la maison, oppose à ce discours une résistance muette, qui empêche toute illusion de normalité et de connivence. La scène finale, lorsque l'officier comprend l'impasse morale de son propre discours, confirme que le silence n'est pas un vide, mais une contre-parole.

Cette non-coopération est à la fois radicale et minimaliste. En refusant de parler, les personnages refusent d'entrer dans la relation de domination elle-même. Le silence, ici, est une forme de désobéissance relationnelle, qui empêche l'occupant de se penser comme légitime.

La résistance diffuse et cumulative

Nuits noires adopte une stratégie narrative inverse. Steinbeck dissémine la résistance dans la vie quotidienne d'une ville occupée. La non-coopération prend ici la forme d'une multitude de gestes modestes, souvent anonymes, mais stratégiquement convergents.

Un personnage formule clairement cette logique : « Ils peuvent prendre nos maisons, mais ils ne peuvent pas prendre notre volonté. »

La résistance, ici, est patiente, souvent invisible. Saboter un pont, ralentir un travail, transmettre une information, maintenir une solidarité locale, autant de gestes qui rendent l'occupation coûteuse et instable. Steinbeck montre ainsi que le pouvoir militaire se heurte à une limite structurelle dès lors que la société cesse de coopérer.

Steinbeck décrit avec précision ce que la théorie de la résistance civile analysera plus tard comme un effondrement fonctionnel de l'autorité politique d'occupation : l'occupant commande, mais n'est plus obéi de manière fiable.

Humaniser l'ennemi sans légitimer la domination

Les deux œuvres prennent soin d'éviter la caricature. Chez Vercors, l'officier allemand est sincèrement épris de culture française, persuadé que la conquête peut déboucher sur une réconciliation spirituelle. Chez Steinbeck, certains officiers doutent, s'interrogent et reconnaissent la fragilité de leur position.

Mais cette humanisation n'aboutit jamais à une justification. Au contraire, elle renforce la critique. Ce n'est pas la cruauté individuelle qui est en cause, mais la structure même de l'occupation, non-durable par nature, du fait de l'aspiration profonde des citoyens à être libres. L'occupant peut être humain, mais il reste illégitime. L'un des personnages de Steinbeck le formule avec un réalisme désarmant : « On ne peut pas gouverner un peuple par la force seule. »

Cette phrase pourrait servir d'exergue commun aux deux œuvres. Par force, il faut entendre « force armée », précision essentielle, car justement, ces deux œuvres nous parlent d'une autre force, la force du peuple qui lutte à mains nues.

Cohabiter sans consentir

Un motif central relie les deux textes : celui de la cohabitation forcée. Partager un espace quotidien avec l'occupant crée une tentation permanente : celle de la normalisation. Parler, échanger, s'habituer, c'est déjà céder une part de souveraineté morale.

Le silence de Vercors empêche précisément cette dérive. Il maintient l'occupation dans un état d'exception morale permanente. Chez Steinbeck, ce rôle est joué par la répétition des actes de résistance. Chaque sabotage rappelle que l'ordre imposé est contesté et donc réversible.

Dans les deux cas, la résistance vise moins la victoire immédiate que la préservation de la dignité collective.

Violence refusée, conflit assumé

Un point essentiel rapproche les deux œuvres du champ de la stratégie civile du conflit : elles ne nient jamais le conflit, mais celui-ci ne dérive pas dans la confrontation armée.

Le silence de Vercors est tendu, parfois cruel. De même, la résistance décrite par Steinbeck expose la population à des représailles, à la prison, à la mort. La résistance non armée y est présentée comme une forme de lutte exigeante, qui accepte le risque suivant une logique de délégitimation de l'opresseur.

Ce point est décisif pour dissiper un malentendu classique : la résistance civile est une stratégie fondée sur la perturbation du pouvoir plutôt que sur sa destruction militaire.

Retirer à l'occupant ce dont il a besoin pour durer

Les deux textes convergent vers une même stratégie implicite : rendre l'occupation ingouvernable.

Chez Vercors, l'occupation échoue moralement car elle ne parvient pas à produire l'adhésion intime et la reconnaissance humaine qui transformerait la conquête en domination acceptée. Chez Steinbeck, elle échoue pratiquement car chaque ordre rencontre une inertie, chaque décision engendre des effets imprévus, chaque victoire militaire produit une fragilité politique supplémentaire.

Cette logique correspond exactement à ce que la résistance civile théoriserait plus tard comme une érosion progressive du pouvoir, par retrait de la coopération sociale, économique, administrative et symbolique.

Dignité, souveraineté intérieure et résistance collective

Un autre trait fondamental rattache ces œuvres à la résistance civile : la centralité de la dignité.

Le silence chez Vercors protège une souveraineté intérieure : parler serait déjà céder. Les actes de résistance chez Steinbeck protègent une souveraineté collective : obéir sans discuter serait accepter la dépossession politique. Dans les deux cas, la résistance vise moins la victoire immédiate que la préservation d'un sujet politique, individuel et collectif.

Cette dimension est au cœur de la résistance civile telle qu'elle se déploiera au XX^e siècle : résister, c'est refuser d'être réduit à un simple objet de domination, même lorsque la force armée est écrasante. En deux mots, la subjugation serait pire que la mort.

Deux poétiques pour une même stratégie non violente

Les divergences formelles entre les deux œuvres éclairent deux modalités complémentaires de la résistance civile :

- *Le Silence de la mer* met en scène une résistance de la retenue, du refus absolu, de la limite morale infranchissable.
- *Nuits noires* explore une résistance plus pro-active, fragmentée, cumulative et socialement enracinée.

L'une agit sur le plan symbolique et relationnel, l'autre sur le plan fonctionnel et organisationnel. Ensemble, elles dessinent une dynamique complète de la résistance civile, bien avant que celle-ci ne soit nommée comme telle, notamment par Gene Sharp⁹⁴.

94 Gene Sharp, *From Dictatorship to Democracy : a Conceptuel framework for liberation*, The Albert Einstein Institution, 1994.

<https://www.nonviolent-conflict.org/resource/from-dictatorship-to-democracy-a-conceptual-framework-for-liberation/>

Conclusion : des œuvres littéraires, mais aussi politiques

Relus à la lumière des disciplines académiques modernes de la non-violence et de la résistance civile, *Le Silence de la mer* et *Nuits noires* apparaissent comme bien plus que des récits de guerre. Ce sont des laboratoires narratifs où s'élabore une pensée politique de la résistance sans armes, fondée sur le retrait du consentement et la reconquête de la dignité. Ces deux récits anticipent ainsi, par la fiction, ce que la théorie politique de la résistance civile mettra plusieurs décennies à formaliser.

À ce titre, ces deux œuvres ne relèvent pas seulement de la mémoire littéraire de la Seconde Guerre mondiale. Elles constituent encore aujourd'hui des ressources précieuses pour penser la résistance civile face aux formes contemporaines de domination, qu'elles soient militaires, autoritaires ou structurelles.



Publications



Repenser la sécurité en France (RSF), ***Repenser la sécurité, réinventer la paix !***, Ed. RSF, avril 2026, 78 p.

À mesure que les conflits se multiplient, que les tensions géopolitiques s'intensifient et que les budgets militaires atteignent des niveaux inédits depuis la fin de la guerre froide, le débat public semble s'être progressivement refermé autour de la conviction que face aux menaces contemporaines, il n'existerait pas d'alternative crédible au réarmement. Dans un contexte marqué par la guerre en Ukraine, les tensions internationales croissantes, la remilitarisation des discours politiques et l'extension du paradigme sécuritaire à de multiples sphères de la vie sociale, la sécurité paraît désormais se confondre presque naturellement avec la puissance militaire.

C'est précisément cette évidence apparente que le *working paper* *Repenser la sécurité : réinventer la paix !*, publié en avril 2026 par le collectif **Repenser la sécurité France**⁹⁵, entend interroger. Réunissant des contributions issues d'horizons divers — chercheurs, militants, praticiens de paix, spécialistes des relations internationales ou des politiques publiques — ce document propose d'ouvrir un espace de réflexion pour penser autrement la sécurité, sortir du monopole intellectuel des approches militarisées et remettre au centre des outils civils, diplomatiques, sociaux et démocratiques largement marginalisés dans les politiques contemporaines.

Défaire l'évidence militariste

L'un des mérites majeurs du document est de montrer que la militarisation actuelle n'est pas seulement un phénomène matériel — augmentation des budgets, réarmement, intensification industrielle —, mais aussi une construction politique, culturelle et narrative.

Le document décrit avec précision la manière dont un « tournant sécuritaire » tend à reconfigurer les représentations collectives : multiplication des discours alarmistes, rhétorique de l'ennemi, normalisation de l'économie de guerre, élargissement constant du domaine des menaces. La sécurité devient alors un mot-valise permettant de justifier des politiques toujours plus coercitives, au risque d'éroder les mécanismes démocratiques qu'elle prétend protéger.

L'un des aspects les plus stimulants du *working paper* réside dans cette critique de l'imaginaire militariste contemporain. Celui-ci repose sur une représentation implicite du

95 <https://www.repenserlasecurite.org>

monde : la paix serait un état fragile garanti avant tout par la capacité de destruction ; la stabilité dépendrait principalement de la dissuasion ; les rapports internationaux demeuraient structurés par une compétition permanente entre puissances.

Or, le document souligne combien ce cadre de pensée peine aujourd'hui à rendre compte de la nature réelle des insécurités contemporaines. Crises climatiques, migrations contraintes, fractures sociales, cybermenaces, désinformation, effondrements institutionnels, violences intraétatiques : nombre des défis actuels échappent largement aux réponses militaires classiques ou s'en trouvent parfois aggravés.

L'intérêt de cette critique n'est pas seulement de souligner les limites du paradigme dominant, il est de rappeler que toute politique de sécurité repose d'abord sur une certaine conception de ce qu'il faut protéger, de qui doit être protégé, et par quels moyens. Autrement dit, la sécurité n'est jamais une donnée objective, elle est toujours un choix politique.

Élargir le sens de la sécurité

Le document permet justement de déplacer le centre de gravité du débat sécuritaire. Loin de réduire la sécurité à la défense des frontières ou à la supériorité stratégique d'un État, *Repenser la sécurité* invite à adopter une conception plus large, inspirée notamment des approches de sécurité humaine, de prévention des conflits et de transformation non-violente des tensions sociales et internationales.

Dès lors, sécuriser une société ne consiste plus seulement à préparer la guerre ou à dissuader un ennemi extérieur. Il s'agit aussi de renforcer les capacités de résilience démocratique, de prévenir les violences structurelles, de réduire les vulnérabilités économiques, sociales et écologiques, et de construire des mécanismes de coopération capables de désamorcer les conflits avant qu'ils ne dégénèrent.

Des alternatives concrètes à la logique de guerre

La réflexion de Laëtitia Sédou sur le réarmement européen interroge avec finesse l'ambiguïté du moment actuel : la hausse massive des dépenses militaires répond-elle véritablement à une exigence de sécurité collective ou traduit-elle avant tout une stratégie de puissance et une consolidation des intérêts industriels de défense ? Cette interrogation est essentielle dans un contexte où les politiques publiques tendent à naturaliser l'augmentation continue des budgets militaires comme une nécessité allant de soi. Sur ce point, *Repenser la sécurité* a le mérite de ne pas s'en tenir à une critique du « tout-sécuritaire », mais d'explorer des pistes concrètes de transformation.

Les contributions réunies dans la seconde partie du volume dessinent ainsi un paysage d'alternatives souvent peu visibles dans le débat public français. Elles montrent surtout qu'il existe déjà des pratiques, des institutions et des savoir-faire capables de produire de la sécurité autrement.

Particulièrement stimulantes sont également les contributions consacrées à l'intervention civile de paix. En mettant en lumière des expériences de protection non

armée des populations civiles, de médiation, d'accompagnement de communautés vulnérables et de désescalade des violences, elles rappellent que la sécurité ne procède pas toujours de la capacité à contraindre par la force armée. Elle peut aussi émerger de dispositifs de présence civile, de création de confiance, d'interposition non armée et de renforcement des capacités locales de protection.

Dans le paysage francophone, où ces expériences demeurent encore largement méconnues, ces analyses ont une valeur particulière. Elles permettent de sortir d'une opposition stérile entre pacifisme abstrait et réalisme militaire, en montrant qu'il existe déjà des formes d'action organisées, professionnalisées et évaluables de prévention et de gestion non-violente des conflits.

Le document a également le mérite d'intégrer des dimensions souvent reléguées à la périphérie des politiques de sécurité. Les liens entre climat, paix et sécurité, la question des vulnérabilités sociales, les approches féministes de la sécurité internationale ou encore la critique des violences structurelles invitent à penser les menaces autrement. Une société profondément inégalitaire, fracturée ou écologiquement déstabilisée ne saurait être durablement sécurisée par le seul renforcement de ses capacités militaires.

Cette approche élargie constitue sans doute l'un des apports les plus féconds de la publication. Elle rappelle qu'une politique de sécurité ne peut se limiter à la gestion des menaces immédiates ; elle suppose aussi un travail de prévention sur les causes profondes des violences. Cependant, le document ne prétend pas avoir déjà résolu toutes les difficultés. Ses auteurs reconnaissent eux-mêmes qu'il s'agit d'un point de départ plus que d'un modèle achevé.

Une brèche encore inachevée

C'est précisément parce que *Repenser la sécurité* ouvre une perspective ambitieuse qu'il appelle aussi une discussion critique. Le principal défi reste celui du passage entre le diagnostic et la stratégie. Comment transformer concrètement les intuitions proposées en architecture cohérente de sécurité collective ? Comment articuler diplomatie, prévention, résilience démocratique, protection civile et capacité de résistance face à des formes d'agression ou de déstabilisation ?

Le document plaide avec force pour un rééquilibrage en faveur des outils civils et non-violents. Mais il laisse encore largement ouverte la question de leur institutionnalisation, de leur coordination et de leur montée en puissance. Autrement dit : comment faire système ?

Cette interrogation est particulièrement importante lorsqu'il s'agit de penser des alternatives à la défense armée classique. La prévention des conflits, la médiation ou la diplomatie sont indispensables ; elles ne suffisent toutefois pas à répondre à toutes les situations, notamment lorsqu'une société doit faire face à une occupation, à une agression ou à des tentatives de déstabilisation autoritaire.

C'est ici qu'une réflexion plus approfondie sur les formes civiles de défense gagnerait à être développée. La défense civile non-violente, entendue comme stratégie de résistance

collective organisée fondée sur la participation citoyenne, la non-coopération, la résilience institutionnelle et la défense des infrastructures démocratiques, pourrait constituer l'un des prolongements possibles de cette réflexion. Comme tentative de penser autrement les conditions de protection d'une société sans reconduire mécaniquement les logiques de destruction qu'elle prétend combattre.

Il faut toutefois reconnaître au document une qualité, plutôt rare dans le contexte actuel : il ose rouvrir une question que beaucoup considèrent comme close. Dans une période dominée par les impératifs de réarmement, où toute critique du paradigme militaire tend à être disqualifiée comme naïve ou irresponsable, *Repenser la sécurité* assume une fonction précieuse de décentrement intellectuel. Il rappelle que les politiques de sécurité ne relèvent jamais d'une fatalité historique, mais de choix collectifs, eux-mêmes façonnés par des représentations du monde, des rapports de pouvoir et des intérêts institutionnels.

La force du volume réside précisément dans sa capacité à rendre pensable une autre manière de concevoir la sécurité. À cet égard, le document contribue à une tâche essentielle : restaurer l'imagination politique dans un domaine largement capturé par les réflexes stratégiques hérités du XX^e siècle.

Cette ambition mérite d'être soulignée tant elle demeure minoritaire dans le débat français. Alors que d'autres pays ont développé depuis plusieurs décennies des réflexions sur la sécurité humaine, la prévention civile des conflits, les infrastructures de paix ou les formes de résistance sociétale, la France reste encore largement marquée par une culture stratégique fortement centrée sur l'État, la dissuasion et la puissance militaire. Le mérite de ce *working paper* est d'ouvrir une brèche dans cet horizon intellectuel souvent verrouillé.

On pourra certes regretter certaines absences ou souhaiter des développements plus approfondis sur les modalités concrètes d'une transition sécuritaire, sur les tensions entre sécurité nationale et sécurité humaine, ou encore sur les formes de défense civile non-violente face aux menaces contemporaines. Mais ces limites sont aussi le signe d'un travail en cours. Les autrices et auteurs ne prétendent pas livrer un modèle achevé ; ils proposent une invitation à poursuivre une réflexion collective encore largement à construire.

À ce titre, *Repenser la sécurité : réinventer la paix !* constitue une contribution importante au débat contemporain. Non parce qu'il fournirait déjà toutes les réponses, mais parce qu'il contribue à déplacer les questions. Et, parfois, c'est déjà beaucoup. Car avant de construire d'autres politiques de sécurité, encore faut-il rendre concevable l'idée même qu'elles puissent exister.

Dans cette perspective, ce *working paper* apparaît moins comme un aboutissement que comme un seuil : celui d'un possible changement de paradigme, dont les contours restent à préciser, mais dont l'urgence intellectuelle et politique devient chaque jour plus manifeste.



Collectif, ***La défense civile non-violente : une alternative à la guerre***, Centre de ressources sur la non-violence, col. Culture de non-violence, n° 9, avril 2026, 128 p.

À l’heure où la guerre réinvestit les imaginaires politiques et où les budgets militaires connaissent une croissance spectaculaire, la brochure *La défense civile non-violente. Une alternative à la guerre*, publiée par le Centre de ressources sur la non-violence, apporte une contribution particulièrement bienvenue pour alimenter un débat encore marginal en France. Ni manifeste militant ni traité académique au sens strict, ce document dense et ambitieux réussit un pari difficile : **rendre accessible un champ stratégique complexe à un large public** tout en offrant des bases

solides pour une réflexion de fond sur la défense civile non-violente (DCNV).

L’un des principaux mérites de cette brochure est de contribuer à **structurer théoriquement un domaine encore peu travaillé dans l’espace francophone**. La défense civile non-violente est ici présentée comme une véritable doctrine de sécurité, fondée sur une analyse réaliste des rapports de force. En articulant concepts de sécurité humaine, résilience civile, non-coopération, continuité institutionnelle ou dissuasion civile, les auteurs donnent à voir la cohérence stratégique d’une défense appuyée sur la capacité des sociétés à résister sans armes à une agression, une occupation ou une dérive autoritaire. Le lexique proposé, les développements sur les conditions de succès, les limites de la stratégie ou encore la réflexion sur la diversité tactique contribuent à clarifier un vocabulaire souvent peu commun et à poser les bases d’un cadre doctrinal rigoureux.

Mais l’intérêt du document réside également dans sa **profondeur historique**. La brochure s’appuie sur un large éventail d’expériences de résistance civile : Allemagne de 1920, Norvège occupée, Tchécoslovaquie de 1968, Philippines, Serbie, Lituanie ou encore Ukraine contemporaine. Ce panorama permet de dégager des enseignements stratégiques concrets : rôle décisif de la non-coopération, importance des institutions intermédiaires, poids de la cohésion sociale ou encore nécessité de la préparation en temps de paix. Particulièrement éclairantes sont les analyses consacrées à la Lituanie, rare exemple d’institutionnalisation partielle d’une défense civile, et à l’Ukraine, où la résistance civile apparaît comme un complément stratégique à la défense militaire.

La brochure apporte enfin une **dimension pratique précieuse**, souvent absente des travaux théoriques sur la non-violence. Elle ne se contente pas d’expliquer pourquoi une défense civile non-violente serait souhaitable ; elle s’interroge sur les conditions concrètes de sa mise en œuvre. Comment commencer ? À quelle échelle ? Avec quels acteurs ? Les chapitres consacrés aux capacités civiles, à la territorialisation de la résilience, aux

scénarios de crise ou encore à la formation montrent que la DCNV relève d'un processus progressif de construction sociale. La présentation d'une **formation spécifique à la DCNV** illustre cette volonté de passer du concept à la transmission et à l'expérimentation.

On soulignera enfin la richesse des **fiches de lecture** qui clôturent l'ouvrage. Bien plus qu'un appendice documentaire, elles constituent une véritable bibliothèque raisonnée de la défense civile non-violente. D'Adam Roberts à Gene Sharp, de Jacques Sémelin à Erica Chenoweth, en passant par Michael Beer, Nonviolent Peaceforce ou le *Manuel citoyen* du Man, ces recensions offrent au lecteur des repères indispensables pour approfondir un champ encore peu exploré en France.

En réunissant **théorie, histoire et outils d'action**, cette brochure accomplit une tâche essentielle : inscrire la défense civile non-violente dans le champ de la réflexion stratégique. À ce titre, elle constitue un jalon important pour toutes celles et ceux qui cherchent à penser la sécurité autrement, à l'heure où les sociétés elles-mêmes deviennent le principal terrain des conflits contemporains.

CONSTRUIRE UNE DEFENSE CIVILE NON-VIOLENTE

**Retrouvez sur notre site le projet
« Construire une défense civile non-violente »**

<https://ressourcesnonviolence2.fr/projet-defense-civile-non-violente/>

Le Centre de ressources sur la non-violence développe un programme national structurant sur la défense civile non-violente. Ce programme vise à structurer la recherche et la réflexion, produire des ressources de référence, former des acteurs de terrain et diffuser ces approches auprès de la société civile.

UNE ALTERNATIVE À LA GUERRE

Construire une défense civile non-violente



Recherches – Publications
Formations – Conférences



<https://ressourcesnonviolence2.fr>



nonviolence.mp@gmail.com



CENTRE DE
RESSOURCES
sur la **NON-VIOLENCE**

coolLibri.com

IMPRIMÉ EN FRANCE
Achevé d'imprimer en juin 2026
chez Messages SAS
111, rue Nicolas Vauquelin - 31100 Toulouse
05 31 61 60 42
www.coollibri.com

